



FÉDÉRALISME

Québec veut une Charte
enchâssée dans la Constitution

Page A 3



INONDATIONS

25 millions de personnes
chassées de leur foyer

Page B 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 176

LE MARDI 7 AOÛT 2007

88c + TAXES = 1\$

Publicité: Radio-Canada veut se limiter à huit minutes par heure

PAUL CAUCHON

D'ici un an, Radio-Canada espère pouvoir limiter à 8 minutes à l'heure le nombre de publicités dans ses émissions, au lieu des 12 minutes actuelles.

«C'est notre vœu le plus cher, et nous travaillons en ce sens», déclare Richard Portelance, directeur général du service commercial à Radio-Canada.

«Il y a trop de pub. Il faut créer de la rareté.»

Le 17 mai dernier, le CRTC créait qu'à partir de septembre tous les télédiffuseurs auraient le droit de diffuser 14 minutes de publicité à l'heure, plutôt que les 12 minutes actuelles. Cette limite sera portée à 15 minutes en septembre 2008, et elle n'existera plus dans deux ans. C'est dans cette même décision que le CRTC refusait la demande des

télédiffuseurs généralistes d'obtenir des redevances des abonnés du câble et du satellite.

La décision du CRTC avait soulevé la colère de

VOIR PAGE A 8: PUBLICITÉ

Coupe Rogers de tennis

Ailleurs que sur le terrain



Jean Dion

On vous l'a sans doute déjà dit, mais il n'est pas vain de le répéter, au cas où ça n'aurait pas adhéré les autres fois: une bonne partie, sinon la totalité, de la munificence du sport professionnel de qualité tient dans le fait que tout peut arriver. L'inattendu, doublé de la certitude confiante que dans une couple d'heures on aura un résultat final, tout est là. Prenons par exemple le match inaugural de ce lundi aux Internationaux de tennis du Canada au parc Jarry: un joueur en pleine ascension, occupant le 10^e rang mondial, loué la veille par nul autre que Roger Federer, en l'occurrence le Tchèque Tomas Berdych; en face, un participant issu des qualifications à Montréal, coté numéro 103, le Néerlandais Robin Haase.

Or un peu tout est arrivé, puisque le 103 a battu le 10. En deux sets consécutifs de 6-4 et 7-5. C'est bien pour dire, n'est-ce pas. Que ça se joue sur le terrain, je veux dire. Sinon, y aurait qu'à faire des calculs d'ordinateur, et l'ATP Tour serait joué, comme l'annonçait le prophète.

En tout cas, les organisations sportives n'aiment pas que ça se joue ailleurs que sur le terrain, et on les comprend un peu: si ça se joue ailleurs, les gens vont acheter des tickets pour voir ce qui se passe ailleurs, ils vont désertier les gradins, les revenus ne rentreront plus, les joueurs ne pourront plus être payés, ils vont se mettre à jouer mal pour protester, ce qui va entraîner une désaffection des spectateurs, et ainsi de suite jusqu'à ce que le sport professionnel meure, dans pas grand temps. Ce qui serait catastrophique pour les organisations sportives, on en conviendra. Voilà pourquoi elles se tiennent loin, du moins en apparence, du péché du gambling et du monde interlope

VOIR PAGE A 8: ROGERS

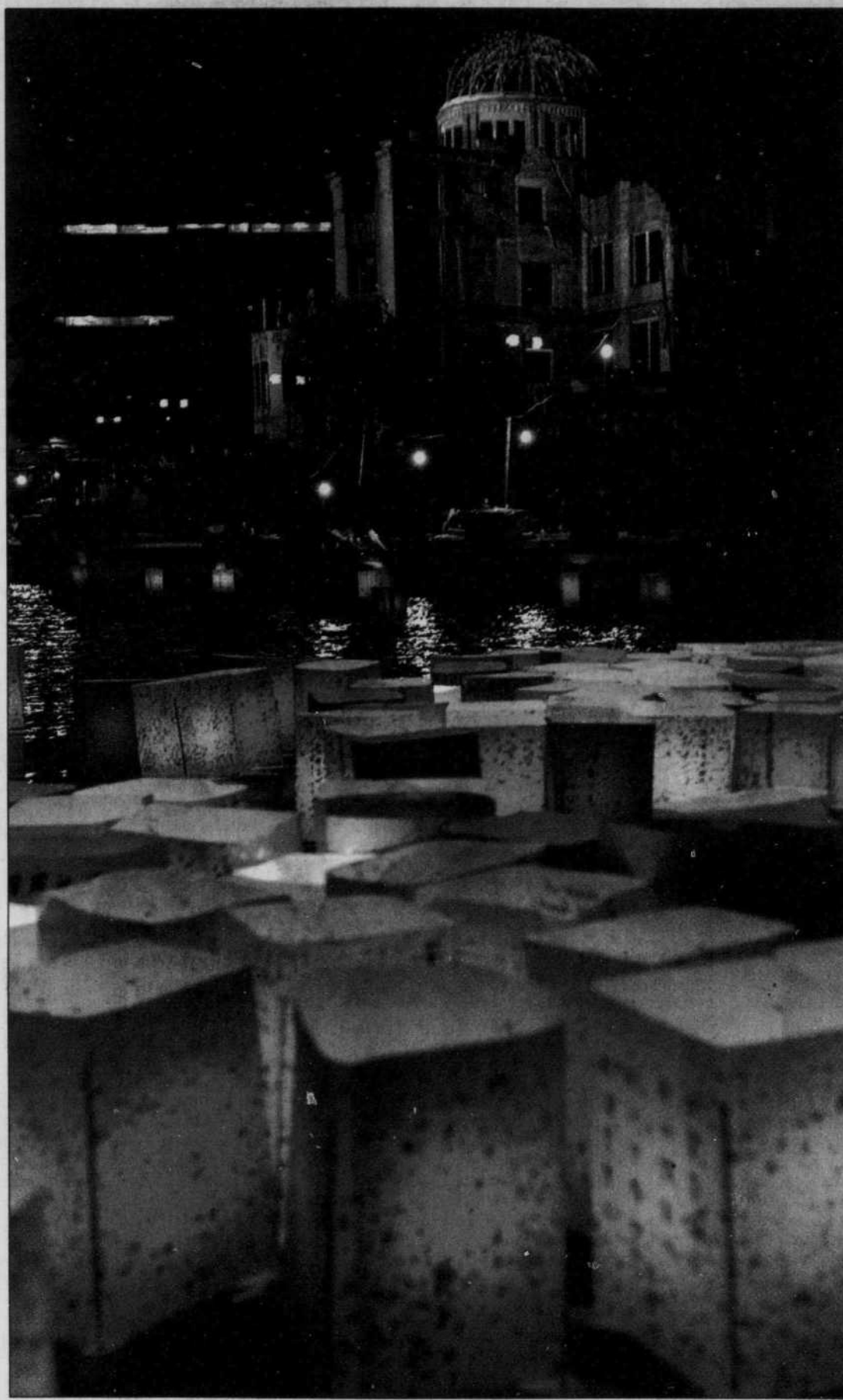
À lire en page B 6

■ Le Néerlandais Haase surprend le 10^e joueur mondial

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 2
Culture.....	B 8	Monde.....	B 4
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 2
Économie.....	B 1	Sudoku.....	A 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Souvenirs d'Hiroshima



TOSHIFUMI KITAMURA AGENCE FRANCE-PRESSE

DES LANTERNES flottent sur le fleuve Motoyasu, devant le Gembaku Domu — le Dôme de la bombe atomique —, à Hiroshima, en souvenir des victimes du bombardement de 1945. Le Japon s'est recueilli hier, 62 ans après le premier bombardement nucléaire de l'histoire. Le maire d'Hiroshima a profité de l'occasion pour dénoncer le refus des États-Unis de renoncer à leur arsenal d'armes atomiques. À lire en page B 5.

L'éolien se passe de l'avis des citoyens

Trois des 150 projets
qui seront présentés
à Hydro-Québec
ont fait l'objet
d'une consultation

ALEXANDRE SHIELDS

À un peu plus d'un mois de la date butoir pour le dépôt des soumissions de l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec pour l'achat de 2000 mégawatts d'énergie éolienne, tout indique que la très vaste majorité des projets que le gouvernement devra analyser n'aura pas fait l'objet de consultations des populations concernées.

Selon le Comité régional pour un développement éolien acceptable, basé dans le Bas-Saint-Laurent, seulement trois projets, tous de nature coopérative, ont été présentés formellement aux citoyens qui risquent d'être touchés directement par les impacts potentiels des parcs d'éoliennes. Pourtant, au moins une cinquantaine de projets seront soumis à la société d'État pour cette seule région. Et à l'échelle de la province, «au moins 150 projets seront présentés, ce qui représente environ 15 000 à 16 000 mégawatts, pour un appel d'offres de 2000 mégawatts», selon le porte-parole du Comité, Martin Gagnon.

«Les annonces de projets de parcs éoliens se poursuivent à toute vitesse sans que l'ensemble des citoyens ait la possibilité de s'informer et de débattre des avantages

VOIR PAGE A 8: ÉOLIEN



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Parmi les risques de l'éolien le plus souvent évoqués, on note les impacts négatifs sur les paysages bucoliques de régions comme la Gaspésie ou le Bas-Saint-Laurent.

Un no man's land à visage humain La cure de jeunesse prévue pour l'échangeur Turcot saura-t-elle préserver l'esprit urbain de l'immense structure?

L'échangeur Turcot sera démolé puis reconstruit. Quelques voix témoignent de la sculpture urbaine qu'évoque l'immense spaghetti routier suspendu entre ciel et terre.

FRÉDÉRIQUE DOYON

On a célébré les 40 ans de l'Expo, du «Vive le Québec libre» du général de Gaulle. À l'échangeur Turcot, l'un des plus importants projets routiers de l'histoire de la métropole lui aussi quarantenaire, on a fait le cadeau de sa démolition prochaine et de sa reconstruction, après modification, pour 2012. La cure de jeunesse de 1,5 milliard qui prévoit réduire les structures aériennes de 65% saura-t-elle préserver l'esprit urbanistique et esthétique qui a traversé la première vie de l'échangeur?

Sous le spaghetti de béton du gigantesque échangeur, c'est un autre monde qui s'ouvre, parfois glauque et inhospitalier, parfois lumineux, toujours vertigineux.

«Quand on est en dessous, c'est une cathédrale splendide», indique l'urbaniste à la retraite Jean Décarie, en remettant le monstre de béton dans son contexte tout aussi monumental: entre la falaise Saint-Jacques et l'ancien lit du lac à la Loutré, aujourd'hui recouvert par la cour de triage ferroviaire du Canadian National (CN).

En 1967, on a érigé les bretelles à 20 m, voire 30 m de hauteur, à cause de la navigation commerciale sur le canal Lachine, laquelle, ironie du



JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

Monument de laideur pour les uns, cathédrale splendide pour d'autres, l'échangeur Turcot laisse peu de gens indifférents, et surtout pas les graffeurs: une galerie d'art à ciel ouvert se déploie depuis quelques années sous ses bretelles de béton.

sort, s'est arrêtée deux ans plus tard. Les 7,7 km de voies perchées dans le ciel ont beau avoir suscité des grimaces de dégoût, multiplier les coûts d'entretien et les risques pour la sécurité, elles constituaient un chef-d'œuvre d'ingénierie à

l'époque de leur construction. Elles incarnaient l'avenir des villes.

«Si on les abaisse, on perd l'ampleur, on perd la

VOIR PAGE A 8: TURCOT

LES ACTUALITÉS



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

«C'est du ballet pour aînés. Rien n'est plus excitant qu'un élan parfait.»

Blanc sur vert



Quand l'été chauffe les trottoirs, que l'on a joué les touristes, fréquenté les festivals, plongé dans les piscines et flâné aux terrasses, que reste-t-il pour encore apprécier la ville et même s'en étonner? Des coins inexplorés, des gens méconnus, des activités inusitées. De Montréal, Ottawa et Québec, nos journalistes vous font part de ce qu'ils ont déniché.

FRANÇOIS
DESJARDINS

Il fallait trouver des vêtements blancs. Au pire, pastel. Au téléphone, l'agent de liaison n'avait pas donné de directive. On ne s'était jamais vus. Et comme c'est souvent le cas dans de telles circonstances, je me suis demandé comment il allait me reconnaître. «Vous serez celui qui n'est pas en blanc!», avait-il lancé à la blague. En effet. Mais l'idée de s'éloigner un peu trop de la tradition, d'arriver autrement qu'en couleurs très pâles, paraissait inutilement inappropriée.

Mettre les pieds au Westmount Lawn Bowling Club quand on ne connaît rien au bowling, c'est plonger dans une expérience particulière. Un accueil extrêmement chaleureux, certes, mais aussi un apprentissage express, tous azimuts, d'un jeu qui remonte à l'Angleterre du XIIIe siècle et au sujet duquel les adeptes font preuve d'un zèle rien moins que féroce. Le bowling étant une discipline pluricentenaire avec ses légendes, ses champions et sa culture, il ne faut que 30 secondes sur le superbe green de la rue Sherbrooke pour mesurer l'ampleur du sérieux.

Le Club de bowling de Westmount, nom français d'une institution où l'unilinguisme systématique appartient à une autre époque, est situé sur les terrains de l'hôtel de ville. L'énorme édifice de style Tudor, dont la première pierre a été posée en 1922, a des airs de château écossais. Et à ses pieds, donc, le clubhouse: un petit bâtiment en bois, de plain-pied et entouré d'une grande véranda, parfaite pour le thé et les biscuits. Nous y reviendrons.

Il est 14 h 30, samedi ensoleillé, ciel bleu, et pour la première fois depuis plusieurs jours l'air sec

souffle une brise agréable sur le vert. Des parties sont déjà en cours. Des cheveux gris, des cheveux blancs. «Ce n'est pas un sport de vieux», dit Stanley Baker, un homme tout sourire qui s'occupe de la publicité et des relations publiques. «Ça, c'est un mythe.» L'autre mythe le plus courant est probablement celui de la langue. Alors que le préjugé soutiendrait le contraire, tout le monde est parfaitement bilingue.

Ce jour-là, une quinzaine de joueurs sont au rendez-vous. Le plus jeune a 46 ans. «Je joue en double dans un tournoi après-demain», dit Ed, qui a subi une grosse opération à l'épaule l'hiver dernier. Le vélo, fini pour l'instant. «Ma partenaire a 75 ans», dit-il à voix basse. «Mais elle est bonne!», ajoute-t-il en écarquillant les yeux.

Dans plusieurs pays

Le sport lui-même a des rejets dans plusieurs pays du monde: le bocce italien, la pétanque, le curling. Le mot bowling, soit dit en passant, vient du *bowling green*, ce vert très plat sur lequel on joue. Le principe est toujours le même: on lance la boule de manière à s'approcher le plus possible du cochonnet. Et les tournois abondent, de quoi satisfaire les joueurs de tous les âges, de tous les niveaux d'expérience. Quiconque est déjà tombé sur une soirée hebdomadaire de pétanque en France a vu des matchs regrouper tant des adolescents que des sexagénaires.

L'organisatrice des matchs féminins, Irene Menear, montre deux hommes qui s'entraînent en solitaire. «La boule n'est pas parfaitement ronde», dit-elle. «Elle est plus lourde d'un côté.» En effet, vers la fin de sa trajectoire, la boule tourne dans un sens ou dans l'autre, selon l'orientation au moment du lancer.

Le terrain est d'un vert parfait. Les greens les plus excitants, les plus beaux et les plus rapides, dit-elle, se trouvent en Australie. «Ici, l'idéal est d'avoir une durée de trajectoire de 12 à 14 secondes.»

La qualité du vert ne bénéficie pas qu'aux joueurs de bowling: le clubhouse abrite également le Club de croquet de Westmount. Et les lundis soir sont réservés aux joueurs de bowling aveugles, assistés pour les matchs par des non-aveugles qui leur donnent des indications sur le positionnement des boules, l'orientation à prendre, etc.

Pour apprendre

«Voulez-vous essayer?», demande Mme Menear. M. Baker insiste. Pourquoi pas? A en juger par les règlements de la Fédération québécoise de bowling, avec ses vêtements beige et blanc le journaliste en visite contrevient carrément aux consignes vestimentaires, de sorte qu'une situation de jeu officielle le forcera apparemment à déclarer forfait. Mais l'objectif, dans le cas présent, est d'apprendre. M. Baker, un Londonien arrivé au Québec en pleine Révolution tranquille, amasse quatre boules et m'explique les rudiments de l'élan. «Pas si mal», dit-il quelques lancers plus tard.

Pas de doute, le recrutement semble plus enthousiaste, plus agressif que dans d'autres types de repères sportifs. Le Club compte plus de 70 membres, grâce à l'ajout d'une dizaine de personnes cette année. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes, dans une proportion de 3 pour 1, et les francophones d'origine composent environ 20 % de la clientèle. «Dans l'ensemble, le membership est stable», dit Mme Menear. Pour devenir membre, pas besoin d'invitation spéciale. Prix? A peine 75 \$ la première année, 150 \$ par la suite. Dire que le débat sur l'inclusion des femmes au Club avait déchiré les membres durant plus de 30 ans au début du XXe siècle.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'uniforme blanc, c'est la tradition... et l'élégance.

For ladies and gentlemen

La plupart des membres habitent les rues avoisinantes. Pourquoi? «Parce qu'il y a des clubs partout», dit Mme Menear. La grande région de Montréal compte huit clubs: Beaconsfield, Pierrefonds, Verdun, Saint-Lambert, etc. Une des vedettes locales, par exemple, est Michel Larue, un urbaniste à Saint-Jean-sur-Richelieu qui joue en double à Saint-Lambert. «S'il y avait un club au parc Jeanne-Mance, ça fonctionnerait là aussi», dit-elle sans hésiter.

Il est 15 h 30. Les matchs sont terminés. Les joueurs se rassemblent sur la véranda. C'est l'heure du thé. L'heure, en gros, du club social. Puisqu'il faut payer un petit montant au début des matchs, il y a une cagnotte à distribuer. On dévoile les résultats et on félicite les deux gagnants, Doris et Larry, qui récoltent 4 \$ chacun. Les joueurs bavardent, s'échangent des histoires, plaisantent.

«C'est vraiment un sport for ladies and gentlemen», dit Louis Touyz, un Sud-Africain d'origine qui enseigne la périodologie à l'Université McGill. «C'est du ballet pour aînés. Rien n'est plus excitant qu'un élan parfait», dit-il. «Et quand les quatre boules s'arrêtent exactement à côté du cochonnet, on a l'impression d'avoir fait une découverte scientifique.»

L'après-midi tire à sa fin. «Allez-vous revenir pour les championnats nationaux?», demande la présidente du Club, Doris Branscombe. En effet, du 19 au 25 août, le Club accueillera des joueurs venus de partout au pays, les meilleurs de chaque province. La dernière fois que les championnats sont venus au Québec, c'était en 2000. Le maire Tremblay devrait être là, dit-on, et il y aura de la cornemuse. Entretemps, la question demeure toute simple: celle-ci: l'uniforme blanc? «C'est la tradition», dit Stanley Baker. «C'est pour l'élégance.»

Le Devoir

La caféine serait bonne pour la mémoire des femmes

Paris — Boire au moins trois tasses de café (ou six tasses de thé) par jour a un effet protecteur sur la mémoire des femmes de plus de 65 ans, comparées à celle qui n'en boivent qu'une tasse ou même moins, selon une étude publiée hier dans la revue spécialisée *Neurology*.

L'étude de l'Institut national français de la santé et de la recherche médicale (Inserm), réalisée en collaboration avec l'université de Lisbonne, a examiné la relation entre consommation de caféine et performances intellectuelles dites «cognitives» (mémoire, langage, logique...) chez 4197 femmes et 2820 hommes âgés de 65 ans et plus.

Modèle statistique

L'équipe de Karen Ritchie (Inserm, unité «Pathologies du système nerveux: recherche épidémiologique et clinique»), en collaboration avec Alex de Mendonça du laboratoire de neurosciences de l'université de Lisbonne, ont créé un modèle statistique à partir des données recueillies pendant quatre années à Montpellier, Dijon et Bordeaux sur cette cohorte (baptisée 3C) de plus de 7000 personnes.

Après avoir tenu compte d'autres facteurs pouvant influencer les performances cognitives

(âge, éducation, pression artérielle, maladies cardiovasculaires, dépression, incapacités...), ce modèle mathématique a permis de montrer que la caféine avait un effet protecteur, chez les femmes seulement.

«Notre modèle indique très clairement que la caféine a un impact sur le fonctionnement du cerveau des femmes», explique Karen Ritchie.

Pourquoi?

Reste à comprendre pourquoi la caféine ne protège que les femmes: «Il est possible que les hommes et les femmes métabolisent différemment la caféine ou bien encore qu'il y ait une interaction hormonale», avance la chercheuse.

Il faut élucider le mécanisme biologique afin d'évaluer si une thérapie à base de caféine pourrait être utile, d'après elle.

Selon l'étude toutefois, la caféine n'a pas d'effet sur l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Selon la chercheuse, l'étude doit être poursuivie encore deux ans pour mieux étudier la relation entre caféine et Alzheimer, car «il est probable que la consommation de caféine ne joue pas de rôle sur l'apparition de la maladie mais sur sa progression».

Agence France-Presse

Maladie de la peau

Découverte d'un mécanisme-clé de la rosacée

Les patients atteints de cette maladie pourraient bénéficier d'un nouveau traitement

RANDOLPH SCHMID

Washington — Un visage qui semble avoir pris un coup de soleil persistant, une peau rouge et couperosée à la sortie du bain: la rosacée, une maladie de la peau bénigne mais chronique, pourrait bénéficier d'un nouveau traitement grâce à la découverte par des chercheurs américains de l'un de ses mécanismes-clés.

Les travaux ont paru dimanche soir sur le site Web du journal *Nature Medicine*.

Selon ces scientifiques, la surproduction de deux protéines inflammatoires entraîne l'élévation du taux d'une troisième et l'apparition des symptômes de la rosacée. Les petites protéines, des peptides antimicrobiens, causent les mêmes symptômes cutanés que ceux observés dans la rosacée. Ces peptides font partie du système immunitaire.

«L'analyse des personnes atteintes de cette maladie a montré que chacune d'entre elles présentait une quantité de peptides supérieure à la normale», a déclaré dans un communiqué le Dr Richard Gallo, chef du service de dermatologie de l'Université de Californie. Le Dr Gallo, qui a conduit l'équipe de recherche, appartient par ailleurs au service de dermatologie de la sécurité sociale du ministère des Anciens combattants, à San Diego.

Sous une forme différente

Un précurseur de ces peptides connu sous le nom de cathélicidine aide normalement la peau à se protéger de l'infection et, de fait, certains problèmes de peau apparaissent quand l'organisme manque de cathélicidine. Mais il s'avère que les gens présentant une rosacée présentent des taux trop élevés de cathélicidine, sous une forme différente de celle que l'on trouve chez les gens indemnes de la maladie.

Les patients souffrant de rosacée présentent aussi une quantité importante de certains enzymes, les stratum corneum tryptic enzymes (SCTE), qui sont les précurseurs du peptide justement à l'origine de la maladie. «Trop de SCTV et trop de cathélicidine conduisent à la formation de peptides anormaux qui entraînent l'apparition des symptômes de la maladie», a déclaré le Dr Gallo.

Pour le Dr Jonathan Wilkin, qui dirige le conseil scientifique de la Société nationale de rosacée, «le rôle de la cathélicidine dans le processus de formation progressive de la rosacée est la clé» de la maladie. Interrogé par téléphone, Jonathan Wilkin a ajouté que ces découvertes ouvrent la voie à la découverte de cibles capables de réduire l'inflammation. Et à un éventuel traitement médicamenteux.

Nouvelle approche

Les antibiotiques ont été quelquefois utilisés dans le traitement de la rosacée, la maladie étant en théorie due à une bactérie, d'autant plus qu'ils peuvent soulager les symptômes. En réalité, certains de ces antibiotiques ne font qu'inhiber ces enzymes, selon le Dr Gallo. «Nos travaux pourraient modifier l'approche thérapeutique, les bactéries n'étant pas la bonne cible», affirme-t-il.

Le Dr Wilkin, qui ne fait pas partie de l'équipe de recherche, souligne que les antibiotiques les plus efficaces sont ceux qui possèdent par ailleurs des effets anti-inflammatoires.

La recherche du Dr Gallo a été financée par les Instituts nationaux de santé (États-Unis), la Société de la rosacée et l'association pour la médecine préventive au Japon. La rosacée touche 14 millions de personnes aux États-Unis et 3,6 millions en France.

Associated Press



Marie-Louis d'AUTEUIL

Collection Sciences physiques

LES PHÉNOMÈNES IONIQUES

Guide d'apprentissage SCP 4012-2
272 pages - 17,75 \$
ISBN 978-2-7608-3609-9

Formation générale des adultes
4^e secondaire

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Algues bleues: Line Beauchamp reprend sa tournée

Québec — La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Line Beauchamp, a entrepris hier dans la région de Québec sa tournée des régions affectées par les algues bleues.

Le programme de la journée comprenait des visites aux lacs Sergent, Saint-Joseph et Saint-Charles ainsi qu'une visite du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Se familiariser

Cette tournée doit lui permettre de se familiariser davantage avec ce phénomène, de rencontrer des intervenants régionaux et de souligner des pratiques mises en avant pour éviter une dégradation des lacs et cours d'eau du Québec.

«Est-ce qu'on doit avoir une approche coercitive? C'est possible. Il y en a qui le font déjà», a déclaré la ministre Beauchamp, hier matin,

alors qu'elle était de passage à Lac-Sergent, dans Portneuf.

«Il y a des municipalités comme Lac-Sergent qui ont adopté des règlements. Donc je suis venue voir ces municipalités pour leur demander: "qu'est-ce qui fait que vous êtes passées à l'action? Comment votre population a réagi? Et comment, du côté du gouvernement du Québec, on peut être d'un certain support?», a ajouté la ministre.

Mme Beauchamp avait annoncé la semaine dernière la tenue, fin septembre 2007, d'un rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert.

En présence du premier ministre Jean Charest, ce rendez-vous réunira de nombreux spécialistes et intervenants dans le domaine et permettra d'établir des consensus sur de nouvelles actions à entreprendre.

Presse canadienne

POLITIQUE

Québec veut une Charte du fédéralisme enchâssée dans la Constitution

JOCELYNE RICHER

Québec — Le gouvernement Charest veut voir la spécificité du Québec enfin reconnue par Ottawa dans une «Charte du fédéralisme d'ouverture», un document qu'il souhaite voir enchâssé dans la Constitution canadienne.

Excédé par la valse-hésitation du gouvernement de Stephen Harper pour ce qui est de reconnaître officiellement et de respecter, comme il s'était engagé à le faire, le partage des compétences entre Ottawa et les provinces, le gouvernement du Québec choisit de hausser le ton et d'accentuer la pression sur Ottawa, selon ce qu'a appris la Presse canadienne, hier.

Le gouvernement Charest veut donc réactiver les dossiers de nature constitutionnelle, en forçant la main du gouvernement Harper pour qu'il ouvre clairement son jeu sur sa vision du fédéralisme et respecte son engagement de limiter le pouvoir fédéral de dépenser.

Notamment pour éviter que les Québécois renouent en masse avec l'idée de souveraineté, défendue par la nouvelle chef péquiste, Pauline Marois, ou flirtent davantage avec l'autonomie adéquate de Mario Dumont, le gouvernement minoritaire de Jean Charest veut mettre toutes les chances de son côté sur le plan constitutionnel et

compte sur le gouvernement Harper pour offrir une image plus apaisante du système fédéral.

«Nous allons nous montrer très, très insistants», a confirmé hier en entrevue le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, qui prendra son bâton de pèlerin pour faire progresser le concept de «fédéralisme d'ouverture».

Ottawa de glace

Pendant ce temps, à Ottawa, on reste cependant de glace. En fait, le gouvernement Harper renvoie la balle à Québec, en affirmant que le premier ministre Charest devra d'abord obtenir l'appui des partis d'opposition à l'Assemblée nationale avant d'espérer que le dossier mobilise la capitale fédérale, a indiqué hier une source gouvernementale fédérale bien au fait de ces questions.

Quoi qu'il en soit, aux yeux du ministre Pelletier, la future charte devra énoncer clairement les principes gouvernant le Canada et reconnaître la spécificité du Québec fondée sur ses caractéristiques nationales, de même qu'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

Loin d'être une vague déclaration contenant des vœux pieux, le document devrait, dans l'esprit de Québec, contraindre par la suite les provinces et Ottawa à respecter les compétences de chacun, d'où l'idée,

dans un deuxième temps, de l'enchâsser dans la Constitution.

M. Pelletier considère que la future «Charte du fédéralisme d'ouverture» pourrait donc «être enchâssée, ce qui serait une très belle contribution au Canada moderne», qui chasserait la vision un peu passéiste de 1867.

Selon lui, cette initiative devrait favoriser l'avènement d'un «fédéralisme beaucoup plus sain» que ce qu'on connaît actuellement, voire faire du Canada «un exemple dans le monde entier».

Une idée oubliée

Juste avant de devenir premier ministre, Stephen Harper avait lancé l'idée d'une telle charte, le 19 décembre 2005, à Québec, lors d'une allocution marquante, au cours de laquelle il avait plaidé pour une reconnaissance accrue du Québec par Ottawa.

Mais depuis, plus rien, d'où l'impatience ressentie à Québec.

«Cette idée-là, nous n'en avons jamais entendu parler par la suite. Et pourtant, elle est très, très portieuse», déplore M. Pelletier, qui se montre bien décidé à forcer le gouvernement fédéral à respecter son engagement.

Et «si Ottawa n'est pas prêt à définir le contenu d'une telle charte, moi je le suis», assure le ministre québécois, un expert des questions constitutionnelles.

Un cadre au pouvoir fédéral de dépenser

La rédaction d'une telle charte fournirait l'occasion de régler enfin une éternelle pomme de discorde entre Québec et Ottawa: la limite au pouvoir fédéral de dépenser.

Là encore, M. Harper s'est engagé dès 2005 à satisfaire les provinces, au premier chef le Québec, toujours à l'affût de toute tentative d'intrusion fédérale dans un de ses champs de compétences.

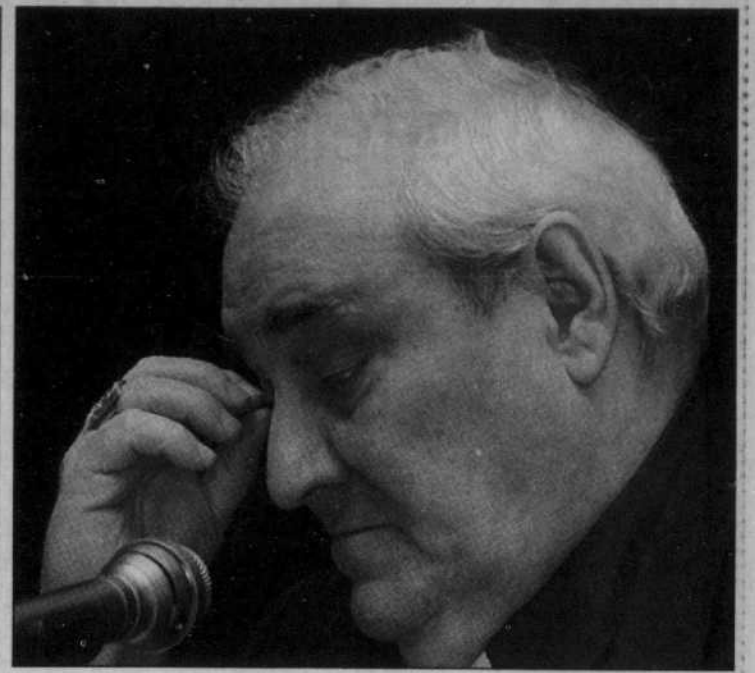
Mais malgré plusieurs professions de foi de la part de M. Harper, «le dossier avance à pas de tortue», dénonce M. Pelletier.

Il n'y a pas de négociations en cours, et le gouvernement fédéral n'a pas défini s'il privilégiait une loi ou une entente administrative pour encadrer ce pouvoir.

À Québec, on se dit prêt à envisager «toute forme de limitation qui nous donne une forme de protection», explique M. Pelletier. Sur-tout, Québec reproche à Ottawa de vouloir encadrer uniquement les programmes à frais partagés entre le fédéral et les provinces.

Or, Québec veut une protection accrue, avec droit de retrait et compensation financière, contre toute intrusion fédérale dans ses champs de compétences, comme la santé et l'éducation.

Presse canadienne



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
M^r Jean-Claude Turcotte, hier en conférence de presse

Conflit du cimetière Notre-Dame-des-Neiges

M^r Turcotte use de son «pouvoir moral»

LISA-MARIE GERVAIS

Refusant d'intervenir dans le conflit entourant le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, l'archevêque de Montréal, M^r Jean-Claude Turcotte, est finalement sorti de l'ombre. Après avoir rencontré en privé deux membres de l'Association pour la défense des droits des défunts et des familles du cimetière (ADDDF), il a exhorté la fabrique de la paroisse de lever le lock-out, déclenché il y a près de trois mois, et a demandé au syndicat des travailleurs du cimetière de suspendre la grève.

«Assez, c'est assez», a déclaré M^r Turcotte lors d'un point de presse, son premier depuis le début du conflit. En pesant bien ses mots, il a ajouté qu'il s'attendait «à une réponse publique des deux parties dans les plus brefs délais». Il a souhaité la reprise immédiate des activités du cimetière tout en appelant à la poursuite des négociations. «C'est la moindre politesse et service que l'on peut rendre à ces gens dans le malheur», a-t-il affirmé en réitérant son appui aux familles des défunts.

Aucun pouvoir juridique

Invité à maintes reprises à intervenir dans le conflit, M^r Turcotte avait toujours refusé de s'impliquer, malgré l'insistance du syndicat et de l'ADDDF. Il a expliqué qu'il préférerait laisser les négociations suivre leurs cours avant d'agir. «J'aurais peut-être dû intervenir avant, mais je voulais mettre l'emphase sur les négociations», a-t-il reconnu. Le cardinal demeure sur sa position et maintient que hormis le «pouvoir moral» dont il use, il n'a aucun pouvoir juridique pour intervenir dans le conflit. «Je n'ai pas le droit de dire quoi faire au syn-

dicat pas plus que j'ai le droit d'exiger du conseil d'administration [de la fabrique] qu'il n'accepte ses demandes», a-t-il souligné en précisant ne pas contester le droit de grève du syndicat.

Foutaise, croit Daniel Maillet le président du syndicat des travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui représente 129 employés d'entretien. «Demandez-lui s'il aurait l'autorité d'intervenir si la fabrique avait des plans démesurés d'expansion sur la montagne. Il ne fait que se défilier, il veut tout simplement apaiser la grogne des familles», a-t-il déploré. «Ça ne prend pas le cerveau d'Einstein pour comprendre toute l'étendue du pouvoir de M^r Turcotte.»

Rencontre souhaitée

À l'instar des représentants des familles des défunts, M. Maillet a dit souhaiter rencontrer l'archevêque pour pouvoir lui expliquer la nature des exigences de son syndicat. «Nous demandons à ce que M^r Turcotte s'engage fermement à faire respecter nos demandes, sinon il n'y aura rien de notre côté», a-t-il dit.

Du côté de l'ADDDF, on se dit encouragé par les propos de M^r Turcotte. «Aujourd'hui, on a quelqu'un de notre côté, qui semble se battre pour l'inhumation des corps», a affirmé la présidente, Debora De Thomas, qui n'a toujours pas pu enterrer sa grand-mère. Au nom des 1500 proches des 325 personnes décédées qui n'ont toujours pas été mises en terre, les familles ont déjà déposé une requête en recours collectif contre le cimetière et réclament environ 600 000 \$ en dommages et intérêts, selon l'avocat de l'association, Benoît Gamache.

Le Devoir

Élections fédérales partielles

Le Néorhino présentera des candidats dans Outremont et Saint-Hyacinthe-Bagot

FABIEN DEGLISE

Après la renaissance, l'action. La formation politique subversive, Néorhino, résurgence contemporaine du célèbre parti Rhinocéros du Canada de Jacques Ferron, se prépare à se faire à nouveau entendre sur la scène politique fédérale. Et ce, en imposant sa douce folie lors des élections partielles dans les circonscriptions d'Outremont et de Saint-Hyacinthe-Bagot le 17 septembre prochain, a annoncé en grande pompe le parti hier lors d'une conférence de presse organisée... sous des trombes d'eau devant l'enclos du rhinocéros baptisé Crusher et vivant au Parc Safari à Hemmingford.

«Nous sommes venus chercher ici l'inspiration et des conseils», a commenté l'artiste loufoque François Gourd, président du parti Néorhino et artisan du renouveau de ce mouvement politiquement décalé. «Crusher nous a dit que si les rhinocéros devaient disparaître, l'humanité entière allait disparaître aussi. Voilà donc une bonne raison pour nous de trouver rapidement une femme» à ce périodocyte célibataire de 16 ans qui a 3,6 tonnes d'amour à partager.

Le projet matrimonial est d'ailleurs inscrit au programme du parti qui, après avoir célébré sa réincarnation, le 27 septembre dernier à Montréal, a décidé de franchir un pas de plus: sa reconnaissance officielle est en cours auprès d'Elections Canada, a indiqué Serge Grenier, secrétaire de la formation. «Nous avons soumis plus de 500 signatures de membres fondateurs. Nous attendons la suite.»

Approche écologique

D'ici là, le Néorhino s'active à brigner le siège de député dans la circonscription d'Outremont en septembre prochain. François Gourd, le candidat, espère y mener ses troupes à la victoire avec, entre autres choses, une promesse simple: «Utiliser des rhinocéros comme tondeuses à gazon dans le cimetière du Mont-Royal, a-t-il indiqué. Ces animaux broutent l'herbe sans arracher la racine. C'est une approche écologique intéressante qui permet à l'herbe de se régénérer. Et en plus, ça va amuser les enfants.»

Autre candidat, l'humoriste Christian Vanasse, du groupe de comiques engagés Les Zapartistes, espère pouvoir se présenter, lui, dans Saint-Hyacinthe-Bagot. «J'ai pour le moment recueilli 40 des 100 signatures nécessaires pour officialiser ma candidature», a-t-il indiqué au Devoir hier lors d'un entretien téléphonique. «Nous poursuivons aussi nos levées de fonds pour pouvoir partir à la guerre.»

M. Vanasse n'a pas caché hier son intention, s'il est élu, de faire de [sa] circonscription une république autonome libre en Montérégie, a-t-il indiqué. À cause de ça, il y



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

«Nous sommes venus chercher ici l'inspiration et des conseils», a déclaré l'artiste loufoque François Gourd, président du parti Néorhino et artisan du renouveau de ce mouvement politiquement décalé.

a d'ailleurs un schisme entre l'organisation de Saint-Hyacinthe et celle de Montréal, car nous ne reconnaissons pas l'existence de leur ville. Montréal, c'est une illusion construite par l'élite médiatique.»

Dans la région Maskoutaine, la formation politique satirique et anticonformiste souhaite aussi s'inspirer de «Willie Lamothe» pour remettre la capitale de l'agroalimentaire au cœur d'un triangle culturellement créatif. «Ce sera le Liverpool du Québec», ajoute Vanasse. «Nous voulons aussi remplacer le transport en commun par des tubes magiques et imposer une nouvelle unité monétaire, le Yamascash, une monnaie basée sur la justice cosmique.»

Et d'ajouter: «Si 100 personnes votent pour nous, ce sera un succès. À 1000, les autorités vont paniquer. Pis, si on est élu, ça va être le chaos, car nous allons tenir toutes nos promesses.»

En rupture, partielle, avec le Parti Rhinocéros du Canada qui, de 1963 à 1993, a déridé la scène politique fédérale avec des candidats farfelus et des promesses qui étaient tout autant — «abolir la loi de la gravité», «créer un moustique qui naît seulement en janvier de sorte que le maudit câline meure gelé», «offrir une goupille à l'île de Grenade» —, le Néorhino souhaite lui tenir autant que possible ses promesses et vise aussi à devenir à l'avenir plus sérieux. «Nous avons été un parti de farce, nous souhaitons devenir un parti de force», a dit M. Gourd.

Le programme électoral de la formation burlesque essaye d'ailleurs d'en témoigner. Ainsi, les adorateurs du rhinocéros — le parti puise ses origines dans la pié-

ce de théâtre d'Eugène Ionesco — milite pour «la décroissance économique», «pour que la culture prenne le pas sur les affaires», «pour le transfert du budget de l'armée à l'éducation» ou encore «pour avoir plus de vacances que de travail.»

Avec à sa tête Richelle Cloutier, une étudiante en science politique de 20 ans, élue lors d'une course à la direction «à laquelle je n'ai pas participé», indique-t-elle, le Néorhino conserve toutefois une grande part d'absurdité, à saveur revendicatrice, qui a fait sa renommée.

Il propose par exemple que «l'orgasme hebdomadaire» soit garanti dans la Constitution et souhaite également mettre en place «un registre des barbecues au gaz», «sur le modèle du registre des armes à feu, à résumé Gilles Chalifoux, agent officiel du parti lors de la prochaine campagne. Ça va être plus payant qu'un programme de commandite pour fournir de l'argent à nos amis.»

Les cohérents et les incohérents

Dos à Crusher, le rhinocéros du Parc Safari, François Gourd s'est dit hier, entre deux bribes de conservation avec l'animal, certain que son parti reviendra en force dans le paysage politique grâce à sa stratégie qui consiste à ouvrir la porte «aux cohérents mais aussi aux incohérents», a-t-il indiqué. Le Néorhino vise aussi à séduire le 40 % de l'électorat, en moyenne, «qui d'habitude ne va pas voter parce qu'ils ne croient plus en la démocratie». «Finalement, nous ne voulons pas prendre le pouvoir, mais plutôt le redonner aux citoyens canadiens». Des citoyens qui vont avoir la chance, le 17 septembre de dire si, contrairement au rhinocéros en captivité rencontré hier, ils prennent ou non le discours du Néorhino au sérieux.

Le Devoir

Chantal BUZAGLO
Gérald BUZAGLO

MATHÉMATIQUES 3000

Mathématiques au secondaire
1^{re} et 2^e années du 1^{er} cycle

Cahiers d'exercices — 23,05 \$ chacun

GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sans réserve de publication.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

Services aux non-voyants

Les agences de transport en commun hésitent à suivre l'exemple ontarien

JEAN-BENOIT LEGAULT

Les agences de transport en commun du Québec hésitent à se prononcer sur la portée d'un jugement ontarien qui impose aux chauffeurs d'autobus et de tramways de la province d'annoncer à voix haute tous les arrêts, à l'intention de leurs passagers non voyants.

Le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario a rendu cette décision le 26 juillet en réponse à une demande de David Lepofsky, un avocat non voyant, qui faisait valoir que la Commission de transport de Toronto (TTC) était obligée, en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario, de répondre à ses besoins et à ceux de tous les autres passagers non voyants.

Me Lepofsky avait précédemment obtenu de ce même tribunal une décision imposant au service de

métro de la TTC l'annonce vocale de tous les arrêts. Il estime que cette nouvelle décision s'applique, du moins en principe, à tous les organismes de transport en commun du pays.

«C'est son opinion. Nous allons demander à nos conseillers juridiques d'étudier la question pour savoir à quoi nous en tenir», a réagi le porte-parole du Réseau de transport de Longueuil (RTL), Raymond Allard.

Tous les autres porte-parole joints par la Presse canadienne ont refusé de commenter le jugement, citant un manque de familiarité avec l'affaire.

À l'heure actuelle, la Société de transport de Montréal (STM) est la seule à exiger de ses chauffeurs d'autobus qu'ils aident les passagers non voyants qui demanderaient à être informés quand ils sont rendus à destination, une obligation qui est enchâssée dans sa

Politique sur le civisme et le service à la clientèle. «Ça fait aussi partie de la formation qui est offerte aux nouveaux chauffeurs», a expliqué le porte-parole de la STM, Marianne Rouette. Ils ont une obligation de le faire. Mais au RTL comme à la Société de transports de Laval (STL) et au Réseau de transport de la Capitale (RTC) de Québec, la décision de se plier ou non à la demande du passager non voyant est laissée à la discrétion du chauffeur.

Ces agences offrent par contre toutes un service de transport adapté aux handicapés physiques, visuels et autres. La popularité du système auprès des non-voyants semble toutefois modeste, du moins à Québec, où en 2003 cette clientèle n'a représenté que 6,4 % des déplacements effectués en transport adapté.

Presse canadienne

AFGHANISTAN

Le sort des détenus fait l'objet d'une lutte juridique secrète

MURRAY BREWSTER

Ottawa — Un nouveau chapitre de la bataille juridique autour des conditions de détention possiblement abusives de prisonniers afghans s'est déroulé dans le secret imposé par les tribunaux, sans que le public en soit informé, a appris la Presse canadienne.

Amnistie Internationale et l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique ont présenté le 11 juillet une demande en vue de forcer le gouvernement fédéral à rendre publics jusqu'à 140 pages de documents concernant les conditions de détention de présumés talibans faits prisonniers.

Une disposition peu connue de la Loi sur la preuve au Canada, récemment révisée, qui avait été invoquée par la Couronne pour bloquer la divulgation des documents, autorisait aussi les avocats fédéraux à tenir secrète l'existence de la contestation judiciaire.

Cette restriction a été levée la semaine dernière à l'issue d'une téléconférence impliquant des avocats représentant Amnistie, la Couronne et le juge en chef de la Cour fédérale.

Le procureur général du Canada autorise dorénavant la divulgation du fait qu'une demande de contestation du refus de rendre publics des documents a été soumise, indique une lettre du ministère de la Justice, datée du 30 juillet. La lettre était signée de la procureure Linda Wall, de la section du litige civil du ministère.

Les ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères et de la Justice soutiennent que les documents demandés sont protégés en vertu de la sécurité nationale, et que les transmettre à des avocats défenseurs des droits de la personne pourrait avoir de graves conséquences.

Un affront au système juridique

Il n'y a rien de nouveau dans le fait que des lois autorisent l'État à tenir des documents secrets, remarque l'avocat d'Amnistie, Paul Champ. Mais la Loi sur la preuve au Canada, elle, contient des dispositions extrêmement singulières, adoptées après les attentats du 11 septembre 2001, qui interdisaient même de seulement dire à quelqu'un que nous les contestons, dénonce-t-il.

Tenir des audiences en secret est un affront au système juridique et à quiconque croit au système de droit, dit M. Champ.

L'Association des libertés civiles a entrepris une contestation distincte en vertu de la Charte des droits, dans l'espoir de faire invalider la disposition autorisant des mesures judiciaires secrètes.

Plus tôt cette année, les deux organismes de défense des droits de la personne avaient demandé à la Cour fédérale une injonction en vue de faire cesser le transfert de détenus capturés par l'armée canadienne aux autorités afghanes, qui sont soupçonnées de torturer les prisonniers. Dans ce but, M. Champ avait réclamé des documents à la Défense nationale et aux Affaires étrangères.

Presse canadienne

EN BREF

Quatre jeunes abattus dans une cour d'école de Newark

Newark — Quatre jeunes amis ont été abattus dans une cour d'école de Newark, au New Jersey, lors de ce qui semble avoir été une exécution, à quelques jours de leur rentrée à l'université, et trois d'entre eux sont morts. La police a indiqué que trois des victimes avaient été tuées après avoir été contraintes de s'agenouiller devant un mur puis atteintes à la tête d'une balle tirée à bout portant, samedi soir. Une jeune femme a été trouvée à quelque 10 mètres de là, près de gradins, blessée à la tête par un coup de feu, mais toujours vivante. Natasha Aerial, 19 ans, se trouvait dans un état jugé satisfaisant à l'Hôpital universitaire de Newark. La police a identifié les autres victimes comme étant le frère de la jeune femme, Terrance Aerial, 18 ans, Iofemi Hightower, 20 ans, et Dashon Harvey, 20 ans. Les quatre résidents de Newark devaient aller à l'Université de l'Etat du Delaware, cet automne. Aucune arrestation n'avait été effectuée relativement à cette affaire, hier, et les autorités n'avaient toujours pas identifié de suspect. — AP

Feu vert à un nouveau médicament anti-VIH

Washington — La Food and Drug Administration (FDA), agence sanitaire américaine, a donné son feu vert hier à un nouveau médicament anti-VIH, tout en reconnaissant qu'il s'adressait aux patients n'ayant pas d'autre option en raison de ses possibles effets à long terme. Le Selzentry du géant pharmaceutique Pfizer — qui deviendra le Celsentri hors des États-Unis — est le premier médicament à bloquer le récepteur CCR5, porte que le virus du sida force souvent pour pénétrer les globules blancs. Pfizer a précisé que son nouveau produit, qui répond au nom chimique de maraviroc, serait disponible le mois prochain. — PC

Le tronçon montréalais de la Route verte



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

MONTREAL fait maintenant officiellement partie du réseau de la Route verte. On a procédé hier à l'inauguration du tronçon montréalais — une action purement symbolique, puisque les pistes cyclables qui font partie du réseau sur l'île existent depuis longtemps (l'axe nord-sud, celui vers l'est et Repentigny, et celui vers l'ouest par le canal Lachine). Sur l'ensemble du Québec, quelque 4000 kilomètres de pistes cyclables seront bientôt reliés entre eux pour former le plus grand réseau cyclable d'Amérique du Nord. Actuellement, l'itinéraire est parachevé à 87 %, selon le directeur général de Vélo Québec, Jean-François Pronovost. Environ 3000 kilomètres arborent déjà le blason officiel de la route. Sur la photo, l'ancienne skiuse Mélanie Turgeon, qui participe tout l'été aux diverses inaugurations de la Route verte en tant que porte-parole. Le point final des célébrations de lancement sera apporté à Québec, vendredi.

GRANDE-BRETAGNE

Le «binge drinking» fait craindre une épidémie de cirrhose

MARIA CHENG

Londres — Les experts sont formels: le phénomène du «binge drinking», qui consiste à se livrer à une consommation excessive d'alcool en un minimum de temps, pourrait se solder par une épidémie de cirrhose du foie en Grande-Bretagne d'ici une vingtaine d'années, faute d'un changement radical de comportement à l'égard de la boisson.

«On assiste ces dernières années à une effrayante hausse des pathologies du foie liées à l'alcool», constate le Dr Ian Gilmore, président du Collège royal des médecins. Des propos confirmés par les statistiques officielles, qui montrent que

les décès par cirrhose ont fortement augmenté en Grande-Bretagne au cours des deux dernières décennies, alors qu'ils ont reculé dans le reste de l'Europe.

En Angleterre et au Pays de Galles, 17,5 décès sur 100 000 parmi la population masculine étaient la conséquence d'une cirrhose en 2002, contre 8,3 pour 100 000 en 1987. En Écosse, la progression est encore plus frappante: de 16,9 pour 100 000 en 1987 à 45,2 pour 100 000 en 2002.

«Les décès dus à une cirrhose [en Grande-Bretagne] augmentent dans des proportions que l'on ne retrouve nulle part au monde», relève le Dr Rajiv Jalan, consultant en hé-

patologie au University College Hospital de Londres.

Le phénomène s'explique en partie par le prix modique des alcools et leur libre accès. A cela s'ajoutent des spécificités culturelles, qui font que la Grande-Bretagne paie un plus lourd tribut que d'autres pays européens où l'on boit aussi beaucoup.

Sondage révélateur

Dans un sondage sur les problèmes d'alcool réalisé en 2003 à l'échelle européenne, près d'un tiers des jeunes Britanniques de 15 à 16 ans disaient s'être «biturés» (saoulés) au moins trois fois au cours du mois précédent. L'âge minimum légal pour boire de l'alcool en Grande-Bretagne est de 18 ans.

La coutume britannique des «tournées» confère une pression sociale au fait de boire dans un pub, avant l'heure de fermeture fixée à 23h: si l'on se trouve parmi un groupe d'une dizaine de personnes et que chacune «paie son coup», ce sont dix pintes au moins qu'il faut ingurgiter...

Contrairement à d'autres pays européens comme la France, l'Espagne ou l'Italie, où l'alcool accompagne le plus souvent un repas, les adeptes britanniques du «binge drinking» ne mangent guère plus que quelques chips en engloutissant leurs bières. De fait, si d'autres facteurs majeurs de mortalité comme le cancer et les maladies cardiaques sont en recul, la cirrhose du foie progresse inexorablement.

Les mesures prises pour enrayer le phénomène, dont la loi de 2005 autorisant les ventes d'alcool 24 heures sur 24 pour éviter les «bitures express», se sont révélées des échecs. Au cours des dix dernières années, les hospitalisations liées à une consommation excessive d'alcool ont doublé. En 1995-1996, 89 000 personnes ont été admises pour des pathologies liées à la boisson; dix ans plus tard, on en comptait 187 000.

À l'inverse de la plupart des autres pays européens, les Britanniques boivent plus chaque année. La consommation totale d'alcool y a doublé entre 1960 et 2004, passant de 5,6 litres en moyenne à 11,6 litres.

Associated Press

CONCOURS

LE DEVOIR

en collaboration avec

SOLBEC

TOURS INC.

SWISS

Swiss International Air Lines

+

UNE CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX AU GOLFE DE SALERNE EN ITALIE

CAMPAGNE

EXCLUSIVITÉ SOLBEC



Grand Hôtel Santa-Maria

Hôtel Sonia

Le voyage inclut : 6 nuits d'hébergement, vol aller-retour MIL/Rome, location de voiture 6 jours. Non inclus : frais de service et taxes d'aéroport. Voyage basé sur la disponibilité des départs selon les brochures d'été 2007 et hiver 2008. Valeur de 4100\$.

Maggiore

WWW.SOLBECTOURS.COM

Voir forfait longs séjours «Italie»

LE DEVOIR

Retournez à : Concours GOLFE DE SALERNE 2007, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 17 août 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le 16 août 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (dur.)

Question : Dans quelle province de la Campagne se trouve le Golfe de Salerne?

Abonné(e) : Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir

Sudoku

par Fabien Savary

3								8
	5			9				4
					9			7
4	8		1					9
7			6					8
	9		7	4	1	6		
	8		2		1			
2	1	6						4
						5		

Niveau de difficulté : MOYEN

0628

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	7	8	5	1	2	9	6	4
2	6	4	3	9	8	7	1	5
1	5	9	7	4	6	3	2	8
8	4	5	1	3	9	2	7	6
9	1	2	4	6	7	8	5	3
7	3	6	2	8	5	1	4	9
5	8	3	6	7	1	4	9	2
4	2	7	9	5	3	6	8	1
6	9	1	8	2	4	5	3	7

0627

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

LES ACTUALITÉS

Jeux olympiques de Pékin

Reporters sans frontières lance une campagne mondiale de sensibilisation

PAUL CAUCHON

À un an de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, Reporters sans frontières (RSF) accentue la pression sur le gouvernement chinois, en lançant une campagne mondiale de sensibilisation sur les atteintes aux droits de la personne en Chine.

«La Chine avait promis de modifier son attitude, mais il n'y a pas eu de pression suffisante de la part des autres pays, ou du Comité olympique international (CIO), explique François Bugingo, porte-parole de RSF au Canada. Si personne ne fait rien, la Chine n'a aucun intérêt à changer son attitude.»

RSF tenait hier matin une conférence de presse au Stade olympique de Montréal en compagnie du député libéral fédéral Irwin Cutler, qui déclare qu'il fait peu de doute que la Chine continue de violer les droits de la personne avec encore plus d'acharnement qu'à l'époque de la place Tiananmen.

RSF avait également organisé hier une conférence de presse de quatre de ses dirigeants à Pékin, devant les bureaux du comité organisateur des Jeux.

Quatre représentants de RSF avaient déployé des affiches représentant les anneaux olympiques sous forme de menottes. Ils ont appelé les autorités à libérer la centaine de journalistes, internautes et militants de la liberté d'expression actuellement emprisonnés dans le pays.

Par la suite, selon l'agence AFP, des policiers ont perquisitionné dans les chambres d'hôtel des dirigeants de RSF à Pékin.

Appel à Jacques Rogge

RSF a appelé le président du Comité international olympique (CIO) Jacques Rogge à agir. «Le président du CIO a maintenant un an pour obtenir ce qu'il n'a même

pas encore demandé: la libération des journalistes et cyberdissidents emprisonnés, la fin de la censure sur Internet et la libre circulation dans le pays des correspondants étrangers», ajoute l'organisation.

Selon RSF, pour obtenir les Jeux olympiques Pékin avait promis des améliorations concrètes dans le domaine des droits de l'homme. «Mais une fois la victoire acquise, le ton a changé.»

Au moins 30 journalistes et 50 internautes sont emprisonnés en Chine, selon RSF. Le gouvernement bloque des milliers de sites Internet d'information, et les programmes en chinois, tibétain et ouïghour d'une dizaine de radios internationales sont brouillés.

Au tour des blogues

Après s'être attaqué aux sites Internet et aux forums de discussion, Pékin veut maintenant contrôler les blogues. Et il est impossible pour les médias internationaux de se déplacer librement au Tibet et au Xinjiang.

Irwin Cutler rappelle que des milliers de membres du groupe Falun Gong sont détenus dans des camps de rééducation, des établissements psychiatriques et des prisons.

Par ailleurs, chaque année quelque 10 000 personnes subiraient la peine de mort, et même un simple vol peut mener à une telle peine.

RSF a-t-elle l'intention de lancer un mouvement mondial de boycott des Jeux? «Au contraire, soutient François Bugingo, il faut justement qu'un grand nombre de personnes et de journalistes s'y rendent pour témoigner, et pour faire pression sur le gouvernement. La Chine veut tellement que les Jeux réussissent qu'elle est maintenant plus fragile aux pressions des pays étrangers.»

Le Devoir

Un jeu vidéo pour châtier les «ripoux» chinois

BRUNO PHILIP

Qui n'a jamais rêvé de tuer, torturer un fonctionnaire corrompu, de se débarrasser de ses enfants et d'entrer ensuite au paradis idéal, là où règne enfin l'intégrité? En Chine, ce vœu est désormais réalisé, de manière fantasmée et sur la Toile. Depuis une huitaine de jours, le nouveau jeu vidéo *Combattant incorruptible*, inventé à la demande des autorités du Zhejiang, une province située au sud de Shanghai, permet à tout un chacun de se défouler contre la plaie de la Chine, cette gangrène dénoncée par le régime lui-même comme l'une des menaces les plus sérieuses à la légitimité du Parti communiste chinois (PCC).

Le jeu consiste, en s'inspirant de faits historiques réels datant de l'époque impériale, à éliminer les fonctionnaires corrompus afin, comme l'on annoncé les concepteurs, «de combiner éducation anticorruption et divertissement». L'Histoire vient ici au secours du présent: il s'agit bien de mettre en garde les masses contre de très contemporaines dérives...

Le succès ne s'est pas fait attendre: en une semaine, le jeu a été téléchargé cent mille fois, dépassant les capacités du serveur Internet qui, depuis jeudi, annonce que le site est en cours de modification afin de permettre à un maximum de joueurs d'en profiter... Le 28 juillet, le serveur a cédé. Le concepteur, Hua Tong, a expliqué que le jeu est fait pour accueillir de 500 à 600 personnes, mais que le nombre d'inscrits a déjà dépassé les 10 000, dont 3000 le premier jour!

Quelques grincements

Certaines réactions publiées dans la presse démontrent que les inventeurs de ce jeu en ligne ont visé juste dans les rangs des jeunes internautes. «J'ai vraiment l'impression d'avoir accompli quelque chose quand je punis l'un de ces fonctionnaires diaboliques», se félicite un joueur, cité dans un quotidien de Pékin. Après avoir capturé, torturé ou tué suffisamment de fonctionnaires véreux, leurs progénitures et même leurs «concubines» — qui se promènent nues à l'écran —, les gagnants sont récompensés en entrant dans une sorte de paradis, dont les deux mamelles sont l'intégrité et la probité.

Cet «événement», dont la presse nationale s'est emparée avec bonheur, fait tout de même grincer quelques dents chez les esprits chagrins. L'un d'entre eux, le professeur d'université Wang Xiongjun, s'est exprimé dans le très officiel *China Daily*, un quotidien anglophone distillant la propagande gouvernementale pour les étrangers. «Ce sont les officiels du gouvernement qui devraient recevoir une éducation anticorruption, pas les jeunes», raille-t-il.

Les articles complaisants d'une presse aux ordres se réjouissant du succès d'un divertissement au goût des plus discutables sont à mettre en parallèle avec la publicité faite par le régime à propos de ses avancées dans la lutte anticorruption.

Il y a un mois, les médias ont annoncé l'exécution de l'ancien responsable du bureau de supervision de l'alimentation et des médicaments, Zheng Xiaoyu, condamné à mort pour avoir touché des pots-de-vin versés par des entreprises pharmaceutiques en échange de son feu vert à la mise en vente de produits dangereux. Jeudi, le porte-parole de la commission de discipline du parti, Gan Yisheng, a révélé que l'ancien responsable du PCC de Shanghai, démis de ses fonctions pour corruption en 2006, est désormais sous les verrous.

Les internautes tortionnaires ont de beaux jours devant eux: la fin du temps des «ripoux» n'est pas pour demain.

Le Monde

Droits de scolarité: la Fédération étudiante universitaire cherche la formule idéale

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Étudiez maintenant, payez plus tard. Ainsi pourrait-on résumer une des pistes qu'explore la Fédération étudiante universitaire du Québec pour contrer la hausse des droits de scolarité annoncée par le gouvernement Charest.

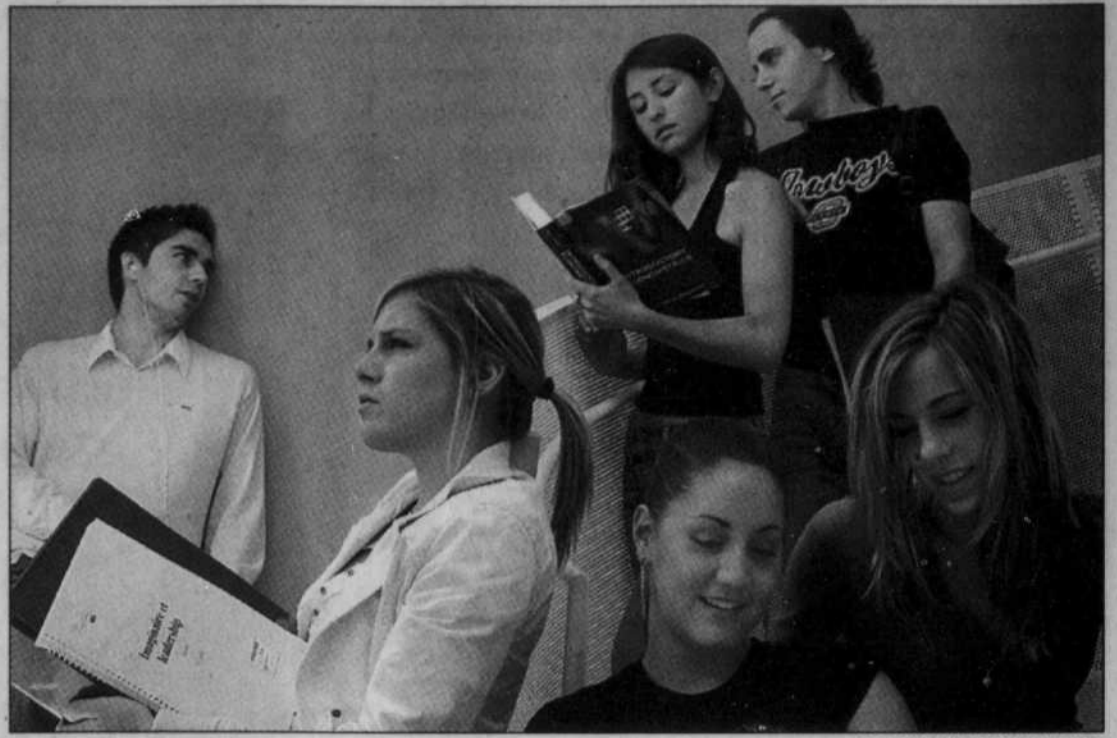
À l'aube d'une hausse progressive des droits de scolarité de 50 \$ par session pendant cinq ans, la FEUQ a entrepris cet été d'élaborer différents modèles économiques pour évaluer entre autres choses la possibilité que les étudiants paient pour leur formation seulement lorsqu'ils auront décroché un emploi rémunérateur, selon les informations recueillies par *Le Devoir*.

Confirmant qu'une telle recherche est en cours et que ses conclusions devraient être présentées aux instances de la Fédération au cours de l'automne, le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady, a toutefois précisé que cela ne signifie pas pour autant que son organisation s'aventurera dans cette voie. «Si on trouve quelque chose d'intéressant, on va être responsables et on ne sera pas dogmatiques dans notre vision du gel, on va le proposer, mais pour le moment on n'est pas rendus là. Puis avant de le sortir, on va aller demander l'avis des étudiants», a fait valoir M. Brady, soulignant que son organisation a l'intention de défendre avec ardeur sa position en faveur du gel des droits de scolarité au cours de l'automne chaud qui s'annonce.

Un des scénarios testés, qui porte le nom d'impôt post-universitaire (IPU), prévoit que les étudiants se voient imposer une taxe spéciale après la fin de leurs études afin de financer le système universitaire, à condition qu'ils aient un revenu assez élevé. Ces jeunes travailleurs paieraient ainsi pour l'ensemble du système universitaire et non spécifiquement en fonction de leur propre formation.

En fonction de ses revenus futurs

Une autre possibilité serait de transformer les droits de scolarité en dette individuelle que l'étudiant rembourserait en fonction de ses revenus, une fois ses études terminées. Ce modèle, qui porte le nom de «Remboursement proportionnel au revenu» (RPR), ferait en sorte que les étudiants paient le coût de leurs propres études. Résultat, le diplômé en médecine ou en génie, qui a davantage de chances de dénicher un emploi payant, pourrait rembourser plus



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une des possibilités envisagées serait de transformer les droits de scolarité en dette individuelle, que l'étudiant rembourserait en fonction de ses revenus, une fois ses études complétées.

rapidement que le diplômé en sociologie ou en arts. Cette logique tient cependant à condition que les droits de scolarité restent constants selon les disciplines. Or, des pays comme l'Australie qui ont adopté de telles formules ont également modulé la contribution étudiante en fonction du domaine d'études.

Des croisements entre les modèles de RPR et d'IPU sont également envisagés. Les modèles devraient entre autres choses permettre d'évaluer la mise de départ que le gouvernement devrait injecter dans les universités pour remplacer l'apport des droits de scolarité, ainsi que le nombre d'années nécessaires avant que le système ne s'autofinance.

Une avenue délicate

Le terrain est cependant glissant, du point de vue des représentants étudiants. Dans certains pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Australie, où de telles formules ont été utilisées, elles ont ouvert la voie à un désengagement de l'État dans le financement public des universités, au profit d'une hausse de la contribution étudiante.

«Théoriquement, ces modèles offrent plusieurs possibilités, on peut jouer énormément dans les modèles d'imposition. Il y a eu des ratés dans différents pays, mais c'est peut-être juste à cause d'une mauvaise application. C'est notre

devoir d'évaluer si cela peut être mieux que le système actuel en les appliquant différemment», explique M. Brady.

Ce n'est pas la première fois dans son histoire que la FEUQ jongle avec de tels scénarios, mais elle en a rarement fait la promotion ouvertement sur la place publique avec autant d'aplomb qu'elle ne l'a fait pour sa traditionnelle position de gel des droits de scolarité. Jusqu'en 2005, la Fédération avait dans ses cartons une position en faveur d'un système de Remboursement proportionnel au revenu, qui se serait appliqué essentiellement pour le remboursement des prêts étudiants. La décision du gouvernement de couper 103 millions dans l'aide financière aux étudiants l'a cependant incitée à abandonner cette idée.

Secrétaire générale de la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAECUM), Julie Bouchard est prudente quant aux concepts de IPU ou de RPR. «Le diable est dans les détails. Si ce n'est pas bien encadré, cela peut nuire aux étudiants. Cela pourrait être catastrophique par exemple si l'étudiant est obligé de rembourser des gros montants dès qu'il gagne le salaire minimum», affirme la représentante d'une des grosses associations membres de la FEUQ.

Son collègue de l'Association étudiante de l'Université du Québec à Rimouski, Samuel-Jean Cassou, est plus enthousiaste.

«J'étudie en ingénierie, je sais que j'aurai les moyens plus tard de rembourser le coût de mes études. C'est aberrant d'augmenter les droits de scolarité et de fragiliser les personnes alors qu'elles sont parmi les plus pauvres, tout en sachant qu'elle vont rapporter davantage en impôts par la suite.»

Indexation et gratuité

Les modèles économiques élaborés par la FEUQ tenteront aussi de mesurer le coût pour l'État de la gratuité scolaire ainsi que les impacts de différentes formules d'indexation des droits de scolarité. «On analyse l'indexation surtout pour faire comprendre à la population que la hausse des droits de scolarité, peu importe de quelle ampleur, c'est inacceptable», explique Jean-Patrick Brady.

La FEUQ devrait définir son plan d'action pour contrer la hausse des droits de scolarité au cours de son congrès qui débutera le 15 août. Pour l'heure, la grève n'est ni exclue ni prévue. «Il devrait y avoir une gradation des moyens de pression», fait valoir M. Brady.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui représente une frange plus radicale du mouvement étudiant, a pour sa part fait savoir dès le printemps qu'elle compte mobiliser les étudiants en vue d'une grève générale cet automne.

Le Devoir

Déversement d'eaux usées à l'île des Sœurs: la Ville cherche les causes

BRIGITTE SAINT-PIERRE

L'arrondissement de Verdun et la Ville de Montréal effectuent des analyses pour déterminer si le déversement dans le Saint-Laurent d'eaux usées sanitaires de l'île des Sœurs s'explique aussi par d'autres raisons que le mauvais raccordement de la tuyauterie de 48 appartements ou maisons. Le chef de division, ingénierie, de l'arrondissement, Jean Cardin, a fait cette annonce hier lors d'une conférence de presse.

Entre 2003 et 2005, l'arrondissement a dressé un inventaire des raccordements croisés à l'île des Sœurs, qui a permis de constater que les eaux usées de 48 unités d'habitation sur 8200 s'en vont directement dans le Saint-Laurent plutôt qu'à l'usine d'épuration des eaux.

Propriétaires responsables

Certains tuyaux servent à acheminer les eaux de pluie directement vers le fleuve et d'autres, les eaux usées, qui sont d'abord traitées. Un raccordement croisé signifie que le tuyau par lequel sortent les eaux usées d'une résidence, dont celles des toilettes, a été branché dans le réseau servant ac-

cueillir les eaux de pluie plutôt que les eaux usées.

L'arrondissement estime que les propriétaires des résidences concernées sont les principaux responsables de cette situation. «Les inspecteurs de la Ville doivent s'assurer que les constructions sont faites selon les normes municipales, provinciales et fédérales. Dans ce cas-là, oui, il y a eu manque [de la part] de la Ville», a néanmoins mentionné M. Cardin. «La Ville aurait dû faire une expertise plus pointue en termes de raccordements», a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agissait d'un problème relativement nouveau et que les inspecteurs ne pouvaient pas tout vérifier.

Le taux de coliformes fécaux en aval de pont Champlain à l'île des Sœurs est très élevé. Lors des plus récentes analyses, il était de 130 000 par 100 ml d'eau. Or, le ministère de l'Environnement recommande aux citoyens de ne pas se baigner ni de pratiquer un sport qui les mettrait en contact avec l'eau quand le taux est de plus de 200 coliformes par 100 ml. M. Car-

din a fait valoir que le taux de coliformes fécaux était beaucoup moins élevé, voire normal, seulement quelques mètres plus loin.

La conférence de presse d'hier s'est tenue à la suite de la parution hier dans *Le Journal de Montréal* d'un article faisant état du problème de déversement dans le fleuve d'eaux usées de résidences de l'île des Sœurs.

Portrait global des causes

L'arrondissement de Verdun et la Ville cherchent à obtenir un portrait global des causes du problème. «Ce qui sort actuellement, c'est un volume quand même relativement important d'eaux usées. Ce qu'on cherche, c'est une cause autre que celle des 48 unités», a déclaré M. Cardin.

Une autre cause possible serait «un mauvais branchement à l'arrière des conduites municipales, donc des conduites plus importantes qui se trouvent sous les rues», a-t-il dit. Les analyses que mène l'arrondissement et la Ville devraient être terminées d'ici à la fin du mois de sep-

tembre. Des mesures pourront ensuite être prises pour corriger la situation, a mentionné M. Cardin.

L'arrondissement reconnaît que le déversement génère des problèmes environnementaux. Ce n'est toutefois pas considéré comme un cas majeur, car le volume d'eau en cause n'est pas particulièrement important, a dit M. Cardin. Il y a moins de 30 ans, la majorité des villes du Québec ne traitaient pas du tout leurs eaux usées, a-t-il mentionné.

Le président de la coalition Eau Secours!, André Bouthillier, estime que la situation est d'une «tristesse immense, pas parce que le cas lui-même est grave, qu'on va tous en mourir demain, mais parce qu'il s'ajoute à l'ensemble des déversements [d'eaux usées] que la Ville de Montréal fait [dans le fleuve quand il y a de fortes pluies].»

«99 % de nos eaux usées sont traitées à l'usine d'épuration», a rétorqué un porte-parole de la Ville de Montréal, Philippe Sabourin.

Le Devoir



Marc BOSQUART

PORTES OUVERTES

Histoire et éducation à la citoyenneté 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

Carnet d'apprentissage - 17,70 \$ 176 pages - ISBN 978-2-7608-4672-2

LIDEC inc. 514-843-5991

En vente dans toutes les librairies Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

NOUVEAU dans la section culture sur

LE DEVOIR.com

Trouvez l'horaire des films à l'affiche En salle / à la télé / et les nouveautés DVD

ÉDITORIAL

La contagion

Depuis trois semaines, les marchés financiers traduisent en chiffres la nervosité des gestionnaires, l'incertitude des courtiers. Cette évolution en dents de scie est attribuable à la défaillance des *subprime*, soit ces hypothèques si risquées que beaucoup les qualifient, à juste titre, d'hypothèques exotiques. Et voilà que ce que l'on craignait s'est produit hier matin. Quoi donc? La contagion à une autre sphère de l'activité immobilière.

Jusqu'à présent, une quarantaine de sociétés proposant des *subprime* ont déclaré faillite dont un des mastodontes du secteur, soit New Century Financial. On insiste: la crise était contenue à l'espace qu'occupaient les vendeurs de *subprime* et certains de leurs créanciers sur l'échiquier financier. Ce n'est plus le cas. En annonçant tôt hier matin qu'elle s'était placée sous la protection de la loi sur les faillites, American Home Mortgage signalait de facto que le marché des hypothèques «alternatives», soit celles proposées aux individus qui disposent de moyens supérieurs aux consommateurs de *subprime* mais jugés insuffisants par les pourvoyeurs d'hypothèques traditionnelles, avait contracté le virus qui effraie tant les places boursières du monde.

Le déclin de cette entreprise inquiète d'autant plus que, parmi ses créanciers, on retrouve des mastodontes de Wall Street et certains géants européens, JP Morgan Chase, Bank of America, Deutsche Bank et Countrywide Financial. Effet immédiat de l'annonce, le titre de cette dernière institution a passablement écopé. On l'aura compris, la déchéance d'American Home va plomber les livres de ses prêteurs.

Le pire, c'est que le pire est à venir. Selon une étude de Crédit Suisse le volume d'hypothèques appelées à être renouvelées au cours des prochains mois, parce qu'arrivées à échéance, va atteindre un niveau record. Le sommet des sommets? 50 milliards en octobre prochain après quoi on estime que le volume descendra à 30 milliards par mois jusqu'en octobre 2008. Pour faire court, mentionnons que le total des hypothèques exotiques destinées à être renégociées d'ici l'automne 2008 avoisinera 1000 milliards de dollars US. Fait à noter, avant l'introduction des *subprime*, au milieu de la décennie, l'activité de renouvellement était bien en dessous des 10 milliards par mois.

Bien évidemment, pour négocier en aval leurs véhicules financiers, ces sociétés ont contracté des emprunts en amont auprès des banques, fonds d'investissement et autres. Et alors? Certains de ces derniers sont d'ores et déjà confrontés à cette cascade de défaillances. On pense notamment à la réputée banque d'affaires Bear Stearns de New York qui confirmait pas plus tard qu'hier que son numéro deux avait été renvoyé. La raison? Il était le responsable direct des deux fonds de couverture non réglementés ou hedge funds au sein desquels avaient été rassemblés tous les produits financiers utilisés pour prêter aux émetteurs de *subprime*. En juin dernier, ces fonds ont fait... pschiitt!

Aujourd'hui, le nombre d'unités résidentielles devant lesquelles on a planté la pancarte À vendre est à son plus haut niveau depuis 1992, soit au terme de la dernière... récession immobilière! L'inventaire des invendus est en fait si imposant en volume qu'il va avoir pour conséquence, selon les experts du secteur, une dépréciation de la valeur des maisons qui, elle, se traduira par une hausse des faillites personnelles. En effet, au cours des dernières années, on a constaté que le consommateur ne craignait pas s'exposer à une pression financière prononcée en achetant une maison plus chère que ne le permettait son profil financier. Son pari? La revendre au bout de deux ou trois ans maximum à un prix passablement plus élevé qu'à l'acquisition. Comme quoi le consommateur n'a pas encore médité ce bon mot de John Pierpont Morgan, le fondateur de la banque du même nom, qui enseigne que «tout ce qui monte redescend et ce qui redescend ne remonte pas nécessairement».

Pour l'instant, la crise attribuable au *subprime* n'a pas eu d'échos notables de ce côté-ci de la frontière. Il y a bien cette analyse de la Banque Royale qui stipule que sa rivale CIBC serait exposée pour 50 à 100 millions de dollars sur le front des *subprime*, mais bon... Il est écrit dans le ciel que l'on n'y échappera pas. Quand, comment et à quelle ampleur? Seul Merlin pourrait y répondre.

YVAN BASTRASH
Association pour la protection de l'environnement de Lévis

Dans différents articles parus au cours des derniers mois, voire des dernières années, des analystes, observateurs de la scène économique, éditorialistes, anciens ministres et même un ex-premier ministre ont déploré vivement qu'une certaine «mécanique» paralysante frisant la «tyrannie», un certain «immobilisme» bloque différents projets économiques au Québec. Cette dynamique, négative selon eux, empêche le Québec tout entier de prospérer et est responsable de l'échec du Suroît, nuit à Rabaska et autres projets dit «sensés» et absolument «nécessaires».

Ces gens ne réalisent pas que le Québec a heureusement changé depuis l'ère Duplessis. En effet, son célèbre «Toé tais toé» est bel et bien mort et enterré. Il est fini le temps où on élisait un gouvernement tous les quatre ans en le laissant gouverner avec un chèque en blanc par la suite, et ce, sans mot dire. Terminée aussi l'époque où n'importe quel promoteur de tout acabit se présentait avec un projet enrobé de ruban rose à coup de millions de pub en se disant que les gens n'y verraient que du feu ou qu'avec des dollars on peut tout acheter, même les consciences. Non, le monde, voyez-vous, préfère y regarder à deux fois plutôt qu'une. Et c'est très sain ainsi.

Le peuple du Québec d'aujourd'hui, et c'est de plus en plus vrai aussi ailleurs dans le monde, a compris ce que représente sa force réelle et le rôle qu'elle peut jouer entre les élections ou encore dans l'activité économique surtout après avoir été échaudé par différentes magouilles entourant certains événements ou projets. Il suffit de pen-

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS
Directeur BERNARD DESCÔTEAU
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Avoir à cœur la survie des enfants

En 2001, à la suite du décès de sa petite fille, le nouveau premier ministre de Grande-Bretagne Gordon Brown a dit «Jennifer est une inspiration pour nous; ce que nous pensons être juste, nous devons l'accomplir». Son deuxième fils, âgé d'un an, est atteint de fibrose kystique.

Pas étonnant que M. Brown semble, plus que d'autres, avoir à cœur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés pour 2015. Il propose une conférence à ce sujet en 2008. Un important OMD est la réduction de deux tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, donc un passage de 11 millions à 4 millions de décès d'enfants par année.

À cet égard, le défi en Afrique est plus grand: réduire la mortalité des enfants de 21 % à 7 % au Malawi requiert en effet plus d'efforts que de la faire passer de 2,1 % à 0,7 % au Panama (presque le taux actuel au Canada). Heureusement, c'est en Afrique qu'il en coûte le moins pour avoir le plus grand impact. Pour 500 \$ investis dans la vaccination, les micronutriments, la thérapie de réhydratation orale et les moustiquaires de lit, la vie d'un enfant est sauvée et la santé de nombreux autres enfants est améliorée, favorisant l'impact des autres mesures de développement. Récemment, l'UNICEF a reconnu la contribution passée de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Programme accéléré de survie et de développement des enfants dans onze pays africains depuis 2003.

Le Canada devrait continuer son rôle de leader en faveur des enfants et investir au moins 100 millions de dollars à chaque année pour ce programme. Cette somme ne représente que 3 % du budget de l'ACDI et pourrait être puisée dans les accroissements annuels du budget d'aide. Rien qu'avec ce programme, le Canada sauverait la vie de 200 000 enfants à chaque année et des millions d'autres enfants auraient une meilleure santé. Le Canada verse généralement 5 % de l'aide mondiale totale. Donc si les autres pays apportaient leur contri-

bution de façon comparable, la vie de 4 millions d'enfants serait sauvée chaque année.

Le cœur pourrait seul commander, mais la raison s'y rallie, car, dans tous les pays où la mortalité des enfants a diminué à moins de 7 %, la natalité a diminué; c'est la transition démographique.

Pamela Walden-Landry
Montréal, le 6 août 2007

On vieillit. Quel drame!

Je lis avec un intérêt décroissant depuis quelques semaines les sempiternelles déclarations et analyses de nos scientifiques Luc Godbout, Matthieu Arseneau, Suzie St-Cerny de l'Université de Sherbrooke et Pierre Fortin de l'UQAM sur le défi à relever quand aux «effets négatifs du vieillissement» lesquels, fait inusité, se citent eux-mêmes dans les hypothèses qu'ils dressent sur l'avenir des dépenses en santé au Québec.

En effet, n'en déplaise à ces scientifiques, nous vieillissons tous, et c'est tant mieux. Quelle richesse que l'expérience de ces gens qui ont travaillé une vie entière, quelles leçons elles continuent de partager avec nous tous, professeurs d'université inclus. Oui, nous vieillissons et nous sommes en meilleure santé qu'avant. Nous sommes plus vieux et continuons d'avoir le même droit de cité. Vieillir n'est pas une tare dont il faut contrer les effets. Vieillir est une étape de la vie qui propose un regard plus sage sur la vie, sur les choses. J'ai hâte que ces gens commencent à écrire sur les «les effets positifs du vieillissement», à moins qu'ils n'attendent juste-ment d'en être rendus là pour le faire.

Paul G. Brunet
Conseil pour la protection des malades,
Le 6 août 2007

Le pire danger pour le cycliste...

Le pire danger pour le cycliste n'est pas celui que l'on croit. Non, ce n'est pas l'automobiliste qui, très souvent, prolonge son arrêt pour éviter au cycliste de mettre fin à son élan. Non, le pire danger, c'est le cycliste qui confond pis-

te cyclable et piste de course.

Jeudi soir, en début de soirée, comme je le fais trois ou quatre fois par semaine, je reviens du parc Jean-Drapeau via l'estacade conduisant à l'île des Soeurs. Deux petits couloirs sont réservés aux cyclistes avec flèches pour indiquer le sens. Les deux tiers de l'espace demeurent réservés aux voitures qui y circulent en fin d'après-midi et dont les conducteurs ne se gênent pas pour nous invectiver si nous sommes à l'extérieur de notre couloir. Comme c'est très souvent le cas, hier soir c'était très venteux et, dans ces conditions, on roule tête baissée pour favoriser l'aérodynamisme. C'est ainsi que j'ai à peine vu un cycliste, dans le couloir à ma gauche, se prenant pour Rasmussen en train de faire le contre-la-montre de sa vie. Je lève la tête et vois une forme sombre à 100 mètres de moi. Je pense à un cycliste allant dans la même direction que moi et rebaisse la tête. Cinq secondes plus tard, un cycliste me rentre dedans à tombeau ouvert. Propriétaire d'un Marinoni, il devait se prendre pour Vinokourov en mal de rattraper Rasmussen Sa tricherie à lui, c'est d'avoir roulé dans le mauvais couloir.

De bons samaritains s'arrêtent immédiatement. Sur le dos, je perçois rapidement que je ne dois avoir rien de brisé. Un septuagénaire m'aide à me relever et m'offre de son eau et le confort de sa conversation jusqu'à ce que je l'invite à poursuivre sa route... la tête relevée. Toujours étourdi, on m'offre de m'asseoir sur le parapet pendant que je constate que le marchand de vitesse semble être en plus mauvais état que moi. Il attendra l'ambulance sur le dos et moi toujours assis. A sa douleur physique doit s'ajouter une douleur morale en étant conscient de son inconscience. Me voyant seul, une femme, qui fut parmi les premiers à s'arrêter pour nous prêter main-forte, s'approche de moi pour me reconforter. Sa main sur mon épaule ma fait du bien quand dans ma jambe il faisait mal (Brassens). Oui, elle fut mon Auvergnate.

Ne pourrait-on pas songer à imposer des limites de vitesse sur les pistes cyclables empruntées par des gens de tout âge? Ce jeudi soir, un enfant aurait pu se faire tuer...

André Joyal
Verdun, le 6 août 2007

LIBRE OPINION

Immobilisme? Non, le Québec a tout simplement changé!

ser à Expo 67, au Stade olympique, aux dernières années des Expos à Montréal, à Québec 84, à l'éléphant blanc de Mirabel, au référendum de 1995 en particulier où l'on a fait preuve du plus profond mépris des règles démocratiques et des lois qui ont été mentionnées d'ailleurs à la commission Gomery. Que dire maintenant de la vente du mont Orford à des gens un peu trop près du pouvoir en place ou encore de l'ex-maire Jean Garon qui avait avoué avoir écrit sa résolution pro-Rabaska en collaboration étroite avec le promoteur? Que dire, enfin, des tergiversations et tractations au goût douteux qui ont entouré le choix du lieu et les coûts d'implantation du nouveau CHUM à Montréal? Ces projets auraient-ils vu le jour ou à tout le moins de cette manière si les Québécois avaient été aussi vigilants qu'ils le sont aujourd'hui?

Démocratie participative

Trop souvent, la population a gardé l'impression très forte, pour ne pas dire la certitude, qu'on ne lui disait pas toute la vérité, bref qu'elle se faisait carrément avoir. Elle ne veut plus être muselée par des promoteurs sans scrupules ou encore par des lois coercitives non clairement justifiées et expliquées. Elle désire encore moins être endormie par des promesses ronflantes de projets remplis de folies de grandeur pour le bénéfice de quelques actionnaires ou politiciens en mal de vedettariat. Pour ce faire, elle ne se gêne pas pour dire pacifiquement, haut et fort, son opposition à tout ce qui ne répond pas à ses valeurs et à ses besoins profonds. On appelle ça de la démocratie participative!

Les élus en particulier, parce que justement ils ont été élus, se croient trop souvent tout permis et c'est là une erreur magistrale. C'est un privilège et un honneur d'être choisi par ses concitoyennes

et concitoyens mais cela ne donne pas le droit de faire ce que l'on veut, quand et comme on veut. Les politiciens doivent se rappeler qu'ils sont au service du peuple et non le contraire.

Quelle solution alors, me direz-vous? Bien, c'est que dans une optique où le peuple est une force sur laquelle il faut dorénavant compter, les élus ont tout intérêt à mettre en place de vrais mécanismes de consultations et d'informations justes et équitables pour toutes et tous. Ils devront être libres de toutes interventions politiques (exemple d'erreur: l'intervention du ministre Béchard en faveur de Rabaska, et ce, avant même les audiences du BAPE, nomination des membres du BAPE par la majorité ministérielle et non par l'Assemblée nationale etc.), libres aussi de toutes pressions financières indues de quelconques lobbys.

Être écoutés

Les gens veulent que les choses se fassent autrement, ils veulent être écoutés et non juste entendus par les élus et autres décideurs de notre société. Et c'est très rafraîchissant que l'on en soit arrivé là. Dès lors que des mécanismes transparents et efficaces sont établis, une meilleure communication s'installe, et un climat de confiance se noue qui font que gouvernés, gouvernants, agents sociaux économiques et autres se comprennent mieux. Il en découle inévitablement des décisions plus éclairées répondant mieux aux aspirations profondes et légitimes de la population.

Cette nouvelle prise de conscience populaire est une valeur ajoutée à la démocratie et au développement économique (par ricochet) mais non un frein à ce dernier.

IDÉES

Pour un Conseil national de la compétitivité

MICHEL MAGNANT
Montréal Stratégique

Lélection de Nicolas Sarkozy est un signe des temps. C'est une France en déclin, tombée au 28^e rang pour sa compétitivité, qui semble avoir trouvé en lui une solution à sa marginalisation. Le nouveau président étale d'ailleurs des valeurs qui sonnent juste: une action commune vers un même objectif, construire, risquer et rejeter l'immobilisme. De quoi redonner confiance aux Français.

Mais si la France a décidé de prendre le taureau par les cornes, qu'en est-il du Québec? Sommes-nous au-dessus de ce genre de défi? Le problème, c'est qu'il n'y a pas chez nous de structure intellectuelle prête pour la mondialisation. Pour comprendre ce qui se passe, nous devons nous donner une grille de lecture pertinente.

De fait, il faudrait une troisième voie à côté de celles des Lucides et des Solidaires. Car pour les «Mondialistes» québécois à venir le débat ne peut plus se limiter à une controverse sur les coûts de l'État-providence et les vertus du libre marché. La nouvelle question est plutôt de savoir si le Québec peut faire face aux nouveaux défis qui pèsent sur son avenir.

Comprendre

La mondialisation a fini par atteindre le Québec. Une première phase, inconsciente, a consisté en une intensification importante du commerce international. De 1981 à 2006 en effet, les exportations internationales du Québec ont littéralement explosé, augmentant de 350 % en dollars constants. Elles sont passées de 26,9 milliards de dollars en 1981 à 92,4 milliards en 2006, et de 19,4 % du PIB à 37,6 % devenant ainsi le principal facteur de notre enrichissement. Durant cette période, le Québec s'est aussi doté d'un imposant holding en industries de pointe. Des noms comme Bombardier, Quebecor, SNC-Lavalin, CGL, le Cirque du Soleil, la Caisse de dépôt, etc. font figure de nouvelle avant-garde. Le Québec exporte aussi 44 % de la haute technologie canadienne. Un autre fait d'armes.

Mais à la suite de cette période facile, des défis de taille se profilent à l'horizon. Selon certains organismes internationaux, c'est à ce moment-là que les pays commencent à comprendre qu'ils sont en mondialisation. Parce que l'essentiel de leur industrie est tourné vers les exportations internationales. Parce que la productivité devient le nerf de la guerre. Parce que de nouveaux concurrents de taille bouleversent les marchés extérieurs. À ce moment se pose la question de réagir à la nouvelle situation. Le Québec en est rendu là aujourd'hui.

Ses locomotives économiques sont vendues à des intérêts hors Québec. Alcan et BCE sont les dernières de la liste, mais il y a eu Falconbridge, Molson, Domtar, Seagram, Dofasco, Biochem-pharma, etc. Des entreprises stratégiques qui deviennent des succursales de production sans pouvoir décisionnel, tout en brisant les réseaux locaux de sous-traitance.

La nouvelle concurrence chinoise est une surprise de taille. Avec ses 174 millions de travailleurs industriels, la Chine exporte déjà dans le monde 30 % de plus que le Japon et gruge graduellement les marchés du Québec aux États-Unis.

La dévastation de notre secteur industriel a aussi de quoi inquiéter. À 43 % seulement du nombre des entreprises ontariennes, le secteur a subi un désinvestissement grave de 17,5 % depuis 2003. Déjà handicapé par une proportion insuffisante d'industries complexes, le Québec fait aussi face à la délocalisation et aux fermetures.

Finalement nos facteurs de compétitivité ne s'améliorent guère: la productivité par travailleur québécois était encore inférieure de 10,4 % à celle de l'Ontario en 2004. La création d'entreprises était aussi estimée dix fois moindre que celle du Canada en 2004. Et le Québec n'aurait reçu que 14,4 % des nouveaux investissements faits au Canada depuis 2002. L'innovation n'irait bien que dans certains secteurs seulement. Le dollar



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Alcan, Bell, Domtar, les exemples de locomotives canadiennes vendues se sont multipliés.

québécois ne vaudrait enfin que 73 cents s'il existait dit-on. Comparé à 1,20 \$ pour les provinces de l'ouest.

Réagir

Devant ces défis, il ne faut pas rester figé. Sur le plan des grandes orientations, il faudrait commencer par admettre que l'aire d'action économique principale du Québec est désormais internationale. La conquête des marchés extérieurs devient essentielle. La compétitivité et l'efficacité à tous les niveaux devraient être l'affaire de tous. Le travail et les travailleurs devraient être revalorisés. Il faudrait faire plus de place au privé. Une mondialisation responsable toutefois qui maintiendrait la protection sociale, culturelle et environnementale.

Les politiques économiques viseront forcément à renforcer notre compétitivité. Faudra-t-il une agence de réindustrialisation? Une politique de délocalisations partielles? La recherche de nouveaux marchés étrangers et de nouveaux créneaux de production deviendra vite nécessaire. Il faudra consolider nos efforts en innovation. Et revoir nos facteurs de compétitivité: création d'entreprises, investissements, rendement au travail. Nous devons nous inspirer des meilleures pratiques de l'étranger, mais faire aussi des analyses détaillées.

Conscientiser

Mais en définitive c'est l'appui de la population à une vision particulière qui sera la meilleure garantie de sa réalisation. L'exemple des Lucides de Lucien Bouchard et de l'IEDM (Institut économique de

Montréal) est clair à cet égard. Dans une province majoritairement solidaire, ils ont réussi à marquer des points et à influencer les principaux partis du Québec. Pour mobiliser les citoyens en faveur de la mondialisation, on devra agir de même: multiplier les communications sur le développement, lutter contre les sentiments anti-croissance et la peur du risque. En appeler aux nouvelles grandes tendances des jeunes: technologie, entrepreneuriat, mercantilisme. Et par-dessus tout prêcher l'audace et la fierté.

Soutenir

Un virage vers la mondialisation ne peut se faire sans suivi. Les prises de position ponctuelles ne suffisent pas. Elles sont vite oubliées. En l'absence d'un leadership ou organisme continu pour étayer une vision et proposer des lignes directrices, toute l'entreprise risque de tomber dans le vide. Il faut un champion de la cause.

Dans cet ordre d'idée, plusieurs pays et provinces ont développé des forums de la compétitivité. Près de chez nous, notons le *Council on competitiveness* américain, l'*Institute on competitiveness and prosperity* ontarien et le Forum sur la compétitivité du Conseil économique des provinces atlantiques. Ces forums servent de conseils d'orientation économique pour la mondialisation avec dossiers, communications et contacts politiques.

En somme, pour se donner une politique de la mondialisation devenue incontournable, le Québec aurait avantage à avoir un Conseil national de la compétitivité.

Le droit de partir

«... Stéphane Dufour, 30 ans, d'Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, accusé d'avoir aidé son oncle à se suicider le 8 septembre 2006. Chantal Maltais souffrait de poliomyélite et se déplaçait en fauteuil roulant.»

Le Devoir, le mercredi 18 juillet 2007

JACQUES HOULD
Montréal

Les 20 dernières années de ma vie professionnelle ont été consacrées à des personnes en perte d'autonomie. J'ai connu des personnes qui ont refusé de se faire soigner. J'en ai connu qui ont refusé de s'alimenter et d'autres qui ont choisi de se suicider. Et d'autres qui ont vécu dignement dans la souffrance et les humiliations que crée la perte d'autonomie. Mon expérience m'a amené à réfléchir sur le droit de partir.

À qui appartient ma vie? Est-ce à moi? Est-ce à l'État? Est-ce à Dieu? Ai-je le droit d'en disposer? Ce droit est-il réservé à l'État? ou à Dieu?

À Dieu?

Une culture religieuse laisse croire que la vie est un don de Dieu. Seul Dieu peut la reprendre. Il est inter-

dit à l'individu d'en disposer sous peine de péché mortel. Il est difficile dans ce cas de justifier le suicide, la peine capitale et même le sacrifice de soldats à la guerre.

En créant l'homme à son image, Dieu a donné à l'homme le pouvoir de nommer les êtres et les choses. Le christianisme soutient qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime... Qui perd sa vie la gagne... Le Christ lui-même s'engage dans une démarche suicidaire en toute connaissance de cause, démarche qui se terminera au Golgotha. Les fous de Dieu choisissent d'offrir leur vie en sacrifice pour qu'advienne le Royaume ou une vie meilleure... Il y a une mystique qui recherche l'union avec Dieu, bonheur suprême. Si la vie est un don de Dieu, l'homme le reçoit comme un bien dont il a la liberté de disposer tout en subissant les conséquences de sa ou ses décisions.

À l'État?

Quant à l'État, depuis 1994, le Code civil québécois reconnaît à l'individu le droit de refuser des soins de santé. Seul un juge peut lui retirer ce droit. Ainsi le droit de disposer de sa santé, donc de sa vie, est déjà reconnu implicitement par l'État. C'est un pas important vers la laïcisation du droit ou la reconnaissance que la vie appartient à l'individu et non à la société ou à Dieu.

À moi?

Mon éducation et ma culture religieuse ont valorisé l'engagement et le service des autres dans le but de créer un monde meilleur. Ils ont aussi valorisé l'importance d'être un citoyen à part entière. J'ai toujours été convaincu que ma vie m'appartenait et que je pouvais en disposer à ma façon. J'ai de la difficulté à imaginer le moment où je pourrais être en lourde perte d'autonomie, où je ne serais plus le sujet de ma vie, où je dépendrais de tout un chacun pour mes selles, mes urines, pour me mobiliser...

Est-ce qu'à ce moment-là, je choisirais de partir dignement? Je pense à Pauline Julien et à bien d'autres, à des personnes que j'ai côtoyées tout au long de ma vie personnelle et professionnelle et qui ont fait ce choix. Personnes pour qui j'ai beaucoup de respect; un respect mêlé d'une certaine tristesse en raison d'un départ devancé et, parfois, perçu comme prématuré. J'ai aussi une profonde sympathie pour tous ces anonymes qui ont pu les accompagner et même les assister.

Tant que la société refusera le droit de partir, il sera difficile de l'encadrer pour éviter des abus ou des bavures. Il m'apparaît important que ce droit soit reconnu pleinement. C'est la décision d'un être libre qui souhaite agir dans le respect des lois de son pays.

À propos du retard économique du Québec

L'impossible dialogue?

Il est absolument essentiel d'avoir une conception pluraliste de la vie

JEAN-FRANÇOIS LESSARD

Auteur du livre récemment paru

L'État de la nation, Liber 2007,

Membre de la Chaire de recherche en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

Le constat semble clair: le retard économique du Québec persiste encore et toujours si on le compare au reste de l'ensemble nord-américain. Depuis plusieurs décennies, il y a eu des rattrapages significatifs dans plusieurs domaines certes, mais il existe encore une différence non négligeable nous dit-on. C'est ce que le groupe des «Lucides» nous a rappelé. Plus récemment, on nous a également expliqué que les Québécois travaillaient moins que les autres nord-américains. Élément important qui contribue à comprendre ce retard historique jamais comblé.

Le constat n'est pas faux en soi, il s'appuie sur des statistiques auxquelles on peut se fier. Par contre, on pourrait se demander à juste titre pourquoi travailler plus? Pourquoi produire plus? Les tenants d'une vision éconocentriste ont prévu évidemment le coup. En proposant tout simplement aux individus de produire plus et de travailler plus, ce n'est pas comme ça qu'ils risquent de séduire le grand nombre. L'argument principal, et qui leur tient lieu d'évidence, est de dire que le temps libre c'est bien, mais si on n'a pas les moyens d'en profiter à quoi cela sert-il?

Une réponse d'ordre économique

Devant ce discours, la réponse la plus articulée est également d'ordre économique. On soutient, pas à tort, que la richesse est mal redistribuée et que jamais les sociétés humaines n'ont été aussi productives qu'elles ne le sont actuellement, ce qui est vrai. Les constats de part et d'autre, bien que différents, ne sont pas faux. Ils sont même assez vrais. Mais nous sommes devant des discours qui s'ignorent mutuellement et qui ont le grand désavantage de se limiter à la sphère économique, il s'agit d'une faiblesse importante. Quand on y pense, il est assez fascinant que la notion du bien-être des individus puisse être limitée à une conception économique.

Pourtant, la question du bonheur humain ne se limite pas aux discours éconocentristes. Elle est présente ailleurs. Par contre, les éconocentristes ont cette capacité assez surprenante de savoir limiter leurs réflexions à leur seule sphère. La discussion est beaucoup plus riche, mais aussi beaucoup plus réaliste si on parle du stress au travail, du manque chronique de temps dans nos sociétés contemporaines, de la surconsommation, de la nécessité d'être performant, de la difficulté de s'épanouir comme on le voudrait et d'une certaine déshumanisation des relations sociales.

Une conception pluraliste de la vie

Devant un discours économique sur le bien-être, apporter des arguments d'un autre ordre à des conséquences. On dira que l'on «joue» au philosophe, que l'on se fait «utopiste» ou encore «moralisateur». Même, après avoir présenté une réflexion articulée on nous trouvera «sympathique» mais peu ancré dans le présent d'un monde rempli de contraintes, comme si le bonheur ne pouvait seulement et uniquement se penser qu'en termes économiques. Bref, on cultive l'art de se limiter à la sacro-sainte sphère économique.

Il n'en demeure pas moins qu'il est absolument essentiel et incontournable d'avoir une conception pluraliste de la vie. Autrement, il y a des conséquences réelles et bien plus importantes que celle de s'incliner devant les discours économiques autosuffisants. Il y a un appauvrissement important de la vie si l'on se restreint seulement aux facteurs économiques. De plus, on tombe dans un piège: celui du rétrécissement de la vie. Cela peut-être considérés avantages par certains qui ont tout intérêt à voir disparaître de nombreux enjeux de la sphère publique...

Les thèmes mentionnés plus haut n'ont rien de superflu et ne devraient aucunement faire sourire. Il s'agit de réalités sociales avec des conséquences tangibles. Ils sont aussi importants, voire plus, que les simples écarts de production et le nombre d'heures travaillées. Ceux qui devraient sourire devant l'utopie du discours, ce sont tous ceux qui entendent ces éconocentristes se limiter à une conception si limitée de la vie. L'illusion est en réalité de penser que le bonheur humain peut être expliqué uniquement à partir d'une conception si limitée. Un dialogue ouvert qui prend en compte les divers aspects de la vie dans toute sa complexité est et demeure une nécessité fondamentale.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

ACTUALITÉS

ÉOLIEN

SUITE DE LA PAGE 1

et des inconvénients pour le développement de nos communautés, a justement fait valoir le Comité, par voie de communiqué. L'information qui circule actuellement se limite bien souvent à faire la promotion des projets éoliens sans que soient discutés les enjeux qui sont liés à un tel développement.

M. Gagnon souligne que, bien souvent, les promoteurs privés, même lorsqu'ils sont associés aux municipalités ou aux municipalités régionales de comtés (MRC), ne se soucient guère des inquiétudes formulées par les citoyens. Il ne mâche d'ailleurs pas ses mots, affirmant que les promoteurs cherchent uniquement à discuter avec les personnes qui acceptent de signer un contrat stipulant qu'ils souhaitent rendre leurs terres disponibles pour y accueillir des éoliennes. «Ceux qui ne signent pas de contrat ne font pas partie du dossier, mais ils vont avoir les éoliennes près de chez eux quand même», ajoute-t-il.

Dans d'autres cas, les consultations risqueraient d'intervenir trop tardivement. Martin Gagnon cite en exemple le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, qui a promis de consulter la population sur un projet de 50 éoliennes. Or, «on ne sait pas si ça va être fait avant ou après le 18 septembre [date butoir pour répondre à l'appel d'offres], précise-t-il. Si un comité de citoyens conteste l'implantation d'un projet mais que le projet est déjà déposé, on fait quoi? Tout le processus est tellement improvisé que ça donne ce genre de résultats.» Le Comité a lui-même organisé plusieurs rencontres d'information auxquelles des centaines de personnes auraient participé.

Le gouvernement du Québec a pourtant déjà fait valoir l'importance de s'assurer de l'acceptabilité sociale des projets éoliens, en février dernier. Il avait alors annoncé une série de mesures destinées à «améliorer les conditions entourant le développement de l'énergie éolienne au Québec». On indiquait notamment que «les projets proposés devront respecter les conditions indispensables à un développement qui soit durable, ce qui implique notamment qu'ils soient socialement acceptables pour la population concernée et que leur réalisation soit harmonisée avec les activités déjà présentes dans le milieu et celles envisagées».

Québec avait même reporté la date butoir du dépôt de l'appel d'offres du 15 mai au 15 septembre, soulignant que «des MRC concernées disposeront ainsi d'un peu plus de temps pour consulter leur population. De même, les promoteurs auront aussi plus de latitude pour renforcer, voire diversifier, leurs partenariats avec le milieu d'accueil». Le ministre des Affaires municipales et des Régions avait même fourni un appui aux MRC leur permettant «d'assumer adéquatement leurs responsabilités tant en aménagement du territoire qu'en matière d'information de la population».

Anne-Stéphanie Lebrun, du groupe Éole prudence, souligne toutefois que leurs nombreuses demandes de rencontres auprès de différents ministères sont restées lettres mortes. Même chose du côté des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent.

Aventure risquée

Pour le Comité régional pour un développement éolien acceptable, mais aussi pour les groupes Éole prudence et Vigilance éolienne, il est clair que l'on se lance dans l'aventure éolienne sans tenir compte de cette nécessaire acceptabilité sociale. «Les gens ont des craintes et il n'y a personne qui y répond, laisse tomber M. Gagnon. Les entreprises développent leurs projets et vont les soumettre à Hydro-Québec le 18 septembre sans qu'il y ait eu de consultation des populations.»

Même une fois la date butoir passée, difficile de savoir sur quels critères les libéraux vont se baser pour choisir les projets qui iront de l'avant. «On ne connaît pas les paramètres qui vont dicter les choix. On dit qu'on veut prioriser l'acceptabilité sociale des projets, mais comme on ne l'a pas définie, on ne sait pas ce que ça veut dire, déplore Martin Gagnon. En plus, la définition d'une «communauté» que se donne Québec, c'est le conseil municipal, ou encore le conseil de la MRC. Ce ne sont pas l'ensemble des citoyens, mais seulement les élus. Ce que ça veut dire, c'est que lorsqu'un promoteur a l'appui du maire ou du conseil de la MRC, c'est suffisant. Les promoteurs n'ont pas besoin de rendre compte aux citoyens.»

Et les élus municipaux sont, à ses yeux, plutôt favorables aux projets qui promettent des retombées économiques intéressantes. «Quels chapeaux portent-ils? Est-ce qu'ils sont promoteurs de développement éolien ou

ils s'occupent encore de leur municipalité?» Il soutient même que certains seraient en «confits d'intérêts». «La dernière fois que j'ai vu ça, c'est quand je travaillais en coopération en Afrique», lance-t-il.

La consultation des citoyens est pourtant essentielle, selon M. Gagnon. «L'idée est de dire aux gens "on vient installer quelque chose dans votre milieu, voilà les impacts, voilà les retombées économiques", etc. À partir de cela, les gens peuvent poser des questions, notamment pour savoir s'il y a des impacts sur la santé. Mais là, on entend toutes sortes de choses, et il n'y a personne qui va répondre aux questions des citoyens.»

«Est-ce qu'on pourrait être consultés, qu'on puisse poser des questions et ensuite qu'on puisse se positionner pour savoir si oui ou non les citoyens veulent modifier leur panorama pendant au moins 20 ans. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle?, demande-t-il. Après tout, «ce sont des mastodontes d'une hauteur de 30 étages qu'on installe dans le paysage des gens et qui créent des impacts qu'on n'a toujours pas tous mesurés.»

Parmi les risques le plus souvent évoqués, on note les impacts sur les paysages bucoliques de régions comme le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie. Des résidents de Bedford, au sud de Montréal, ont eux aussi fait valoir leurs craintes en ce sens, alors qu'un important projet éolien est en préparation dans leur région. Là aussi, le promoteur serait prompt à consulter les citoyens.

On peut également évoquer de possibles impacts causés par les tensions parasites, ou encore des effets sur la migration de la faune ailée. Peu d'études documentent ces aspects.

Le tourisme pourrait aussi en souffrir. À titre d'exemple, Ginette Couture, propriétaire du gîte Le Jardin de givre, à Saint-Léandre, craint l'arrivée de près d'une dizaine d'éoliennes dans un rayon de moins d'un kilomètre autour de sa petite auberge. Elle souligne qu'aucun promoteur ou élu municipal n'est venu la rencontrer pour discuter du projet d'implantation d'éoliennes qui risquent de perturber son entreprise, qui mise sur la quiétude pour attirer plus de 700 visiteurs par année. Dans le secteur de Saint-Léandre-Saint-Ulrich, on pourrait se retrouver bientôt avec un total de près de 200 éoliennes, précise Mme Couture.

En fait, l'erreur, selon Martin Gagnon, c'est que «le

gouvernement a beaucoup mis sur le fait que c'est socialement acceptable, notamment sur le plan environnemental. Mais comme l'installation des éoliennes n'est vraiment pas terminée, les gens ne voient pas encore les effets du cumul d'éoliennes.»

Trop peu d'études sont disponibles sur le sujet, estime-t-il. «L'Université du Québec à Rimouski a eu un mandat d'Hydro-Québec pour produire une étude sur l'acceptabilité sociale des projets, qui va être déposée en 2008-09. Une autre étude a été demandée par la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent sur l'impact sur les paysages. Ils nous disent que les résultats vont sortir à l'hiver 2008.»

Moratoire demandé

Comme la date butoir fixée par Hydro-Québec arrive à grands pas et que les choses ne bougent pas, le Comité demande carrément la suspension de l'appel d'offres. «Compte tenu de l'absence d'information et de concertation sur les projets éoliens sur notre territoire, des pressions indues sur les citoyens, de l'improvisation en termes d'aménagement du territoire, des impacts permanents sur nos paysages, et de l'effet cumulatif des projets et de l'absence d'une définition claire de l'acceptabilité sociale des projets, le comité demande au gouvernement du Québec de suspendre le processus d'appel d'offres actuels», souligne le Comité.

Au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, on n'était pas en mesure hier de fournir de détails dans ce dossier. On pourrait cependant obtenir de plus amples informations aujourd'hui, a-t-on assuré. Du côté d'Hydro-Québec, on dit simplement avoir répondu à un décret gouvernemental en lançant cet appel d'offres pour 2000 mégawatts d'énergie d'origine éolienne.

D'ici une dizaine d'années, ce sont pas moins de 4000 mégawatts qu'Hydro-Québec achètera aux producteurs privés, ce qui représente environ 10 % de la production électrique totale au Québec. La société d'État a jusqu'à maintenant lancé deux appels d'offres. Le premier est clos. Il portait sur 1000 mégawatts (un mégawatt alimente de 200 à 300 maisons) et a été décerné à deux groupes en octobre 2004.

Le Devoir

PUBLICITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

plusieurs téléspectateurs, qui craignent de voir leurs émissions envahies par la publicité dès cet automne.

Chemin inverse

Mais Radio-Canada entend suivre le chemin inverse. En mai, le vice-président aux services français de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, déclarait que la décision du CRTC ne changeait pas grand-chose, puisque la télévision publique n'avait aucunement l'intention d'augmenter le nombre de minutes à l'heure.

Radio-Canada semble avoir poussé sa réflexion encore plus loin, puisqu'elle souhaite maintenant diminuer le nombre moyen de minutes de publicités, de 12 à 8. Selon nos informations, Radio-Canada aurait voulu effectuer ce changement dès janvier prochain, mais ce ne sera pas possible, et on parle maintenant de la saison 2008-09.

En juin, Radio-Canada a diffusé le Gala des Olivier en menant une expérience de huit minutes de publicité à l'heure. On a également expérimenté de nouveaux formats publicitaires, par exemple des numéros humoristiques autour de publicités de 30 secondes.

Satisfaite de l'expérience, Radio-Canada veut maintenant étendre ce concept à l'ensemble de la programmation. «Mais le marché publicitaire n'est pas facile à changer», constate Richard Portelance.

La télévision publique a mené quelques expériences publicitaires depuis trois ans, l'une des plus visibles étant les fameux décomptes avant le début d'une émission. Les décomptes fonctionnent tellement bien, explique Richard Portelance, que «tout est vendu et on demande maintenant une surprime. Mais il a fallu faire deux recherches différentes pour convaincre les annonceurs que ça fonctionnait bien, et que les téléspectateurs restaient à l'antenne».

Plus cher

En diffusant huit minutes de pub plutôt que 12, chaque espace publicitaire prendrait plus d'importance. La publicité serait donc facturée plus cher aux annonceurs. Le projet veut également contrer le «zapping», qui prend une importance grandissante, surtout avec les nouveaux appareils numériques qui permettent de sauter les publicités.

Mais les annonceurs sont-ils prêts à payer plus cher pour une publicité plus rare? «C'est la grande question», commente Richard Portelance. De plus, et il faut le dire, il faudrait que certains annonceurs améliorent la qualité de leur pub.

Mais Radio-Canada demeure convaincue qu'il faut changer l'approche publicitaire, non seulement en variant les formats («en Europe, on peut trouver des pubs de 18 secondes, ou de plus de deux minutes», lance Richard Portelance), mais aussi en révisant la notion de groupe-cible.

Le principal groupe-cible des publicitaires demeure les 25-54 ans, explique-t-il. Mais la population vieillit, et dans ce groupe-cible, la part des 25-35 ans diminue sans cesse. «Nous, on essaie de mettre en place la notion de groupe-cible de 35-64 ans, ou encore de 50 ans et plus, comme ça existe en Europe», dit-il.

Le travail de Richard Portelance consiste évidemment à planifier la vente d'espace publicitaire pour Radio-Canada, mais il n'hésite pas à déclarer qu'«il y a trop de pub. Il faut créer de la rareté».

Un tel changement pourrait avoir un impact important sur les émissions, particulièrement les fictions, qui disposeraient de plus de minutes pour leur contenu. Pour combler l'espace libéré, Radio-Canada travaillait même ces derniers mois sur le projet d'une émission de fiction de 1 ou 2 minutes. Mais ce projet est actuellement en veilleuse.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

(ou de la piraterie d'État) qui l'exploite de manière dévergondée.

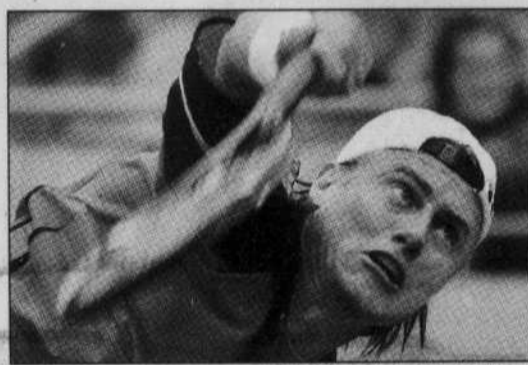
Enfin bref, je réfléchissais à tout ça, hier, entre deux matchs de la coupe Rogers, en lisant tranquillement le Times de Londres d'un oeil et en pratiquant ma brosse en décroisé de l'autre. Oui, je suis abonné au Times, un abonnement mobile qui me suit même sur la galerie de presse du stade Uniprix. (D'ailleurs, faudrait se pencher un jour sur la cocasserie de la chose, un lieu sportif commandité par une pharmacie. Une chance que le Tour de France ne passe pas au coin de Saint-Laurent et Faillon.)

Donc, on sait, si l'on a pris soin de se connecter avec pas de fil sur le monde au cours des derniers jours, que l'ATP a institué une enquête sur une sombre histoire de paris extraordinairement élevés sur un match disputé en Pologne la semaine passée et que le joueur russe Nikolay Davydenko, alors 4^e au classement mondial et aujourd'hui 5^e, a abandonné pour blessure à la manche décisive. Or hier, le Times publiait qu'au printemps dernier, avant un tournoi présenté à Miami, l'ATP a invité un mafieux repenté à prendre la parole devant les joueurs pour les mettre en garde contre les dangers de la corruption. On se cite quelques extraits de l'article en question:

«Plus tôt cette année, l'ATP a convié Michael Franzese, un membre haut placé du clan Colombo de la pègre new-yorkaise, à s'adresser à 200 de ses meilleurs joueurs lors d'un meeting à présence obligatoire, avant le Masters Series qui portait sur l'implication du crime organisé dans le gambling sportif.»

«Franzese, appelé par les médias américains et des personnalités liées à la lutte contre le crime "Long Island Don" et "Le prince de la mafia", avait la réputation

ROGERS



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Lleyton Hewitt a vaincu hier l'Espagnol Juan Carlos Ferrero. L'Australien s'est ensuite dit «étonné» par l'histoire de Davydenko.

d'être l'un des mafiosi aux activités les plus lucratives depuis Al Capone. Sous des accusations répétées de racket, il a plaidé coupable, accepté une peine de dix ans de prison et s'est engagé à faire des allocutions sur les effets néfastes qu'a pu avoir sa «carrière» sur le sport.»

Il appert que Franzese aurait déjà également rencontré des joueurs des ligues majeures de baseball et de l'Association nationale de basketball. Vous, ça vous regarde, mais moi, je n'aurais jamais pensé que ce genre de choses puisse se produire. Voilà pourquoi un jour prochain, je mourrai d'incrédulité.

Remarque, l'ATP reconnaît volontiers que la rencontre a eu lieu. Elle l'inclut d'ailleurs dans un «processus permanent de communication avec les joueurs», voire «d'éducation». Mais toutes les questions ne sont pas nécessairement bienvenues. Hier, lorsqu'un reporter a demandé à Tomas Berdych s'il avait déjà été appro-

ché par des éléments criminels, il s'est fait répondre par le «modérateur» de la rencontre de presse que l'interrogation n'était pas pertinente. Berdych a toutefois mentionné qu'il était présent à la rencontre de Miami, et que le gars était assis devant tout le monde et qu'il leur parlait de ce qu'avait été sa vie.

Dans l'ensemble, les joueurs restent prudents sur le sujet, de manière fort compréhensible. L'Australien Lleyton Hewitt, qui venait tout juste de vaincre l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, s'est dit «étonné» par l'histoire de Davydenko, et déclaré qu'il fallait laisser l'enquête suivre son cours. Berdych a émis l'avis que les hypothétiques cas de matchs truqués devaient être traités avec sérieux, car le problème, s'il s'avérait, serait encore plus important que celui du doping. «Mais à moins de nous mettre un fusil sur la tempe, ils ne peuvent rien faire pour nous forcer à collaborer», a-t-il dit. Idée générale: la seule présence de soupçons est nuisible, ainsi que l'on s'en doute.

Cela étant, que voulez-vous, mesdames messieurs. Quand il y a du fric quelque part, comme disait le poète, il y a du monde.

◆ ◆ ◆

En fin de programme de soirée hier, Frank Dancevic, de Niagara Falls, le Canadien le mieux coté avec une 91^e place mondiale issue notamment d'une surprenante victoire récente contre Andy Roddick en demi-finale tournoi d'Indianapolis (Dancevic a perdu en finale), affrontait l'Argentin Juan Martín Del Potro, 19 ans seulement et 75^e raquette au classement ATP. Ce soir, ce sera au tour de Frédéric Niemeyer, de Deauville, de faire de même. Quant aux gros noms, Roger Federer et Rafael Nadal, ils n'entreront en scène que demain, mais il paraît selon des sources que ça vaut la peine d'attendre.

TURCOT

fiteurs n'iront pas se plaindre de la démolition éventuelle de l'échangeur. Mais le jeune homme de 25 ans admet qu'avec la campagne de nettoyage de la Ville, le développement immobilier, la diminution des murs légaux et le renforcement, les lieux se font plus rares.

«C'est difficile de trouver des endroits qu'on peut encore défricher, qui sont encore vierges et qui permettent plein de techniques», note-t-il. On a déjà perdu le T. A. [l'autre galerie sous l'autoroute Ville-Marie] et le Redpath» transformé en lofts de luxe.

Apprendre des erreurs

Érigé entre 1961 et 1967 au coût de 24 millions par la firme Lalonde et Valois (devenue SNC-Lavalin), l'échangeur relie trois autoroutes névralgiques — 20, 720 et 15 — et accueille aujourd'hui 280 000 véhicules par jour. L'usure du temps et de l'achalandage imprévisible à l'époque, visible à l'œil nu, appelle une cure de rajeunissement majeure, Monk-e et Jean Décarie en conviennent comme tout le monde. Mais faire table rase du passé ne constitue pas la meilleure solution.

«Pourquoi effacer toutes nos erreurs?», demande aussi Dinu Bumbu de l'Héritage Montréal. Il faut se rappeler qu'on en fait parfois.»

Car l'échangeur a aussi été critiqué pour sa laideur et sa masse de béton annihilante. M. Décarie fustige d'ailleurs le puissant lobby du béton qui dicte sa règle au Québec. Pourquoi ne pas reprendre l'esprit de la structure suspendue entre ciel et terre, mais en métal, matière qui dure, à l'instar des œuvres de l'architecte espagnol Santiago Calatrava, propose l'urbaniste, un brin mégalomane, bien que le contexte d'un gouvernement minoritaire et des finances publiques à vau-l'eau ne s'y prêtent pas.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) privilégiera plutôt quelques bretelles de béton en nombre réduit, hissées à 10 m ou 15 m, des routes en remblais et au niveau du sol pour «faciliter l'entretien» et en «diminuer les coûts», réduire les coûts de construction et «améliorer l'aspect visuel», selon la porte-parole Joséphine Séguin. Des objectifs qui se défendent, mais peu porteurs de vision...

Les travaux toucheront le complexe Turcot dans son ensemble, y compris les quatre échangeurs — de la Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest — qui le composent. La fin des activités de la cour de triage ferroviaire du CN en 2003, acquise depuis par le MTQ, permettra de désenclaver un vaste territoire de 100 hectares en repoussant la voie ferrée et l'autoroute 20 plus près de la falaise Saint-Jacques.

Les perspectives de développement urbain que brandissent les autorités inquiètent un peu Jean Décarie. «Ce sont des éléments [la falaise et la cour de triage] d'une ampleur considérable, et il ne faut pas les diminuer», insiste l'urbaniste. Construire des petites maisons est complètement imbécile par rapport au potentiel du site. Si on construit des tours, on va masquer complètement et absorber la falaise, et ça, c'est dangereux. Il faudrait penser à une fonction collective à cet endroit-là.»

C'est pourquoi il applaudit à l'idée des candidats conservateurs Jean Fortier et Allen McKenzie d'exhumer l'ancien lac à la Loutre et de l'intégrer dans un Central Park à la new-yorkaise. Le projet restituerait au site les qualités qui en font, de l'avis de l'urbaniste, «une entrée de ville fabuleuse.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390